



*Le peuple marocain célèbre
le 53^{ème} anniversaire de SAR
le Prince Moulay Rachid*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9951

Mardi 20 Juin 2023

Méditerranée *Mer des tragédies*

*Les ressortissants des pays arabes riverains accroissent
de plus en plus la liste des victimes de la migration irrégulière*



Page 3

245.109 candidats
ont obtenu le bac
Un taux de réussite de 59,74%



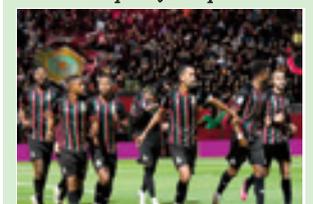
Page 6

*La ville ocre à l'heure du Festival
national des arts populaires*
Marrakech se met sur son
31 pour son 52^{ème} FNAP



Page 12

Le suspense bat son plein en Botola Pro D1
Titre et relégation
Une manche pour y voir plus clair



Page 23

Le peuple marocain célèbre le 53^{ème} anniversaire de SAR le Prince Moulay Rachid

Actualité

Le peuple marocain se joint à la Famille Royale pour célébrer, mardi, dans la liesse et la communion, le 53^{ème} anniversaire de SAR le Prince Moulay Rachid, un heureux événement qui offre l'occasion à tous les Marocains d'exprimer leurs chaleureuses félicitations et sincères vœux de bonheur et de longue vie à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, à SAR le Prince Moulay Rachid et à l'ensemble de l'Auguste Famille Royale.

Né le 20 juin 1970 à Rabat, SAR le Prince Moulay Rachid obtient, en mai 1993, avec mention "Très Bien", une licence en Droit public (option Administration interne) et un diplôme en Droit comparé à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat. Trois ans plus tard, Son Altesse Royale obtient, en juin 1996, avec mention "Très Bien", le deuxième certificat d'études supérieures (option Relations internationales).

Son Altesse Royale a soutenu publiquement, le 18 mai 2001 à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, une thèse de doctorat en Droit sur "l'Organisation de la Conférence Islamique: Étude d'une organisation internationale spécifique", obtenu avec mention "Très Honorable avec les félicitations du jury et mention particulière pour sa publication", eu égard à l'intérêt du sujet et à la qualité du travail.

Depuis son jeune âge, SAR le Prince Moulay Rachid s'est intéressé aux activités culturelles, sociales et sportives. À ce titre, Son Altesse Royale préside, depuis 1997, aux destinées de la Fédération nationale de scoutisme marocain, à laquelle il a insufflé une nouvelle dynamique.

Dans le même esprit et avec le même engagement, SAR le Prince Moulay Rachid assure la présidence de la Fédération Royale Marocaine de Tir aux Armes de Chasse, de la Fondation du Festival International du Film de Marrakech et de l'Association du Trophée Hassan II de Golf. Depuis janvier 2018, Son Altesse Royale assure également la présidence de la Fédération Royale Marocaine de Golf.

De même, SAR le Prince Moulay Rachid s'est engagé dans diverses actions, prenant part aux différentes activités Royales et présidant des activités officielles, ainsi que des manifestations d'envergure aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Son Altesse Royale représente également SM le Roi dans d'importants événements nationaux et internationaux.

SAR le Prince Moulay Rachid a, ainsi, représenté, le 19 septembre 2022, Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux



funérailles d'État de la Reine Elizabeth II, qui se sont déroulées à l'Abbaye de Westminster à Londres. Son Altesse Royale avait pris part, la veille au Palais de Buckingham à Londres, à une réception offerte par SM le Roi Charles III aux hautes personnalités venues assister aux funérailles d'État de la Reine Elizabeth II.

Le 25 septembre 2022, SAR le Prince Moulay Rachid a présidé, à l'École Royale de Cavalerie à Témara, le Grand Prix SM le Roi Mohammed VI du Concours de saut d'obstacles trois étoiles (3*).

Le 07 novembre, Son Altesse Royale a représenté Sa Majesté le Roi aux travaux du segment des chefs d'État et de gouvernement de la 27^{ème} Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), qui se sont déroulés à la station balnéaire de Charm El-Cheikh, en Egypte. Dans la soirée du même jour, SAR le Prince Moulay Rachid a pris part à une réception

offerte par le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi en l'honneur des Chefs d'États et des délégations participant aux travaux de la COP27.

Au cours du même mois, SAR le Prince Moulay Rachid, Président de la Fondation du Festival International du Film de Marrakech, a présidé à Marrakech, un dîner offert par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'ouverture officielle de la 19^{ème} édition du Festival.

Le 10 février dernier, Son Altesse Royale, président de la Fédération Royale Marocaine de Golf et de l'Association du Trophée Hassan II de Golf, a présidé, à Rabat, le dîner de gala offert par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la 47^{ème} édition du Trophée Hassan II de Golf et de la 26^{ème} édition de la Coupe Lalla Meryem.

Le lendemain, LL.A.A.RR le Prince Moulay Rachid et la Princesse Lalla Meryem ont présidé, au Royal Golf Dar Es-Salam à Rabat, la cérémonie de

remise des Prix aux vainqueurs de la 47^{ème} édition du Trophée Hassan II et de la 26^{ème} édition de la Coupe Lalla Meryem de golf.

Le 04 mai, Son Altesse Royale a présidé, à Mechouar Stinia "Sahrij Souani" à Meknès, un dîner offert par SM le Roi Mohammed VI en l'honneur des invités et participants à la 15^{ème} édition du Salon international de l'Agriculture au Maroc.

Le 19 du même mois, SAR le Prince Moulay Rachid a représenté SM le Roi aux travaux de la 32^{ème} session du Sommet Arabe qui se sont déroulés à Djeddah, en Arabie Saoudite.

L'anniversaire de SAR le Prince Moulay Rachid constitue ainsi une occasion pour le peuple marocain d'affirmer son attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite et sa mobilisation permanente derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la réussite des grands chantiers de développement lancés par le Souverain pour la prospérité de Son peuple fidèle.

Méditerranée Mer des tragédies

Les ressortissants des pays arabes riverains accroissent de plus en plus la liste des victimes de la migration irrégulière



La Méditerranée continue d'être la route de migration la plus meurtrière au monde, avec plus de 3.789 personnes mortes en 2022 à l'intérieur et en provenance de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente. Ce nombre représente plus de la moitié des décès enregistrés au niveau mondial, soit 6.877 cas, a indiqué un récent rapport de l'OIM.

Selon la même source, 203 décès ont été enregistrés le long des routes terrestres d'Afrique du Nord, en particulier lors de la traversée du désert du Sahara et 825 autres ont eu lieu sur les routes terrestres du Moyen-Orient. La Libye a enregistré le plus grand nombre de décès sur les routes terrestres d'Afrique du Nord, avec 117 morts, suivie de l'Algérie (54), du Maroc (13), de la Tunisie (10) et de l'Égypte (9). À noter, cependant, que ces chiffres restent approximatifs vu la rareté des données officielles et l'accès limité aux routes terrestres pour les organismes internationaux et les organisations de la société civile qui affirment que le nombre réel de décès le long des routes migratoires à l'intérieur et au départ de la région MENA est probablement beaucoup plus élevé qu'indiqué.

Encore des morts et des portés disparus

En détail, au moins 2.406 personnes ont perdu la vie sur les routes méditerranéennes depuis l'Afrique du Nord en 2022, ce qui en fait l'année la plus meurtrière jamais enregistrée depuis 2017 qui avait recensé 3.139 décès. Concernant la route de la Méditerranée centrale (CMR), 1.417 décès ont été enregistrés, soit une diminution par rapport à 2021 (1.553) et une augmen-

tation par rapport à 2020 (1.001). S'agissant de la route méditerranéenne occidentale (WMR), le rapport révèle 611 morts supplémentaires en 2022, soit une hausse par rapport à 2021 (384) et 2020 (343). La route de la Méditerranée orientale (EMR) a également enregistré 378 décès, soit une augmentation par rapport à 2021 (111) et 2020 (106). Sur les 1.330 victimes grossièrement recensées en Méditerranée, 891 personnes sont originaires d'Afrique, dont 485 d'Afrique du Nord et 307 ressortissants d'États arabes du Moyen-Orient.

Le rapport de l'OIM explique que sur la CMR en 2022, la plupart des décès sont survenus sur les côtes de la Libye (807), en grande partie à la suite de 46 naufrages connus. À souligner, toutefois, que 94 cas de décès ne sont pas liés à des naufrages connus, ce qui signifie de possibles «naufrages invisibles» avec un nombre de morts plus élevé. «La majorité des décès en Libye sont survenus au large de la ville de Sabratha (201), suivie de Zuwara (147) et de Garabulli (106). Au moins 123 décès ont été enregistrés dans l'est de la Libye, qui a connu une augmentation des embarquements en 2022. En Tunisie, au moins 462 personnes se sont noyées dans 28 naufrages enregistrés, avec 22 décès non liés à des naufrages connus. La majorité des décès en Tunisie sont survenus à Mahdia (159), suivie de Sfax (113) – qui était le premier gouvernorat de départs et d'interceptions en 2022 – et des îles Kerkennah, en face de Sfax (101). Quatre naufrages au large de l'est de l'Algérie ont fait au moins 33 morts», précise le document de l'OIM. Et de poursuivre : «Sur les 596 personnes identifiées par nationalité, la majorité venait d'Afrique du Nord (230) suivie de l'Afrique de l'Ouest (123) et du Moyen-Orient (102). De plus, 149 personnes ont été généralement identifiées comme Africains

subsahariens sans aucune autre information d'identification. Les principaux pays d'origine documentés étaient la Tunisie (160), l'Algérie (32) et le Soudan (29). Parmi ceux dont les informations sociodémographiques sont connues, il y avait 164 hommes, 61 femmes et 54 mineurs ».

Sur la WMR, la majorité des décès sont survenus au large des côtes algériennes, où 402 personnes sont mortes ou ont disparu dans 32 naufrages, dont 19 sont enregistrés comme des naufrages invisibles. La majorité des décès sont survenus au large d'Oran (140), suivie de Tipaza (70) et de Mostaganem (69). Sur les 173 personnes décédées recensées sur cette traversée, les Algériens représentaient 85%. Au moins 47 personnes sont également mortes sur les côtes du nord du Maroc.

Toujours concernant la situation au Maroc, le rapport indique qu'au moins 45 personnes ont perdu la vie lors de la traversée vers les présides occupés de Sebta (16) et Mellilia (5) ainsi qu'à Fnideq (1) et Nador (23). Parmi les morts recensées sur la WMR en 2022, 209 venaient d'Afrique du Nord (83 Algériens et 26 Marocains), 40 d'Afrique subsaharienne et 26 du Moyen-Orient (principalement des Syriens).

S'agissant de la route de la Méditerranée de l'est (EMR), le rapport indique que la majorité des incidents survenus en 2022 se sont produits entre la Turquie et la Grèce avec deux naufrages au large des côtes libanaises qui ont fait 40 morts. «Un autre bateau, parti à l'origine du Liban, a chaviré au large de Tartous, en République arabe syrienne, faisant 122 morts ou disparus. Deux autres bateaux transportant des personnes parties du Liban ont chaviré au large de la Turquie et de la Grèce en 2022, faisant 12 morts. En ce qui concerne l'EMR, sur 110 personnes recensées par nationalité, 84 venaient des pays arabes,

dont 26 du Liban, 25 de Syrie et 25 d'Égypte», précise le document.

Aux Îles Canaries, le nombre de vies perdues reste élevé

Alors que les arrivées via la route Afrique de l'Ouest-Atlantique (WAAR) ont diminué en 2022 par rapport à 2021, le nombre de vies perdues est resté élevé, tout comme les défis pour déterminer le sort des bateaux qui se lancent dans des traversées périlleuses. Ainsi, 559 personnes au moins sont mortes sur la WAAR en 2022, soit une diminution par rapport à 2021 (1.126), l'année la plus meurtrière sur cette route depuis 2014, et à 2020 (877). «La majorité des décès sur la WAAR en 2022 sont survenus au large des côtes nord-africaines où 349 personnes sont mortes dans 16 naufrages. De plus, dix cadavres ont échoué au Maroc sans aucun lien avec des naufrages connus. À souligner que 17 autres naufrages au large des Îles Canaries ont fait 180 morts, dont trois restent non liés à aucun drame recensé. Les restes des soixante-six pour cent des personnes décédées lors de la WAAR sont toujours portés disparus, tandis que 84% n'ont pas été identifiés. Sur les 111 personnes identifiées par nationalité, 74 personnes étaient originaires du Maroc.

Les routes terrestres causent également des décès

Sur un autre registre, 203 décès ont été signalés sur les routes terrestres en Afrique du Nord en 2022, dont plus de la moitié survenus pendant la traversée du désert du Sahara (125). Cela représente une diminution de 39% par rapport à 2021, où 330 décès ont été enregistrés en Afrique du Nord, dont 227 lors de la traversée du Sahara.

Comme ce fut le cas en 2020 et 2021, la majorité des décès documentés sur les routes terrestres en Afrique du Nord en 2022 ont eu lieu en Libye (117), suivie de l'Algérie (54), du Maroc (13), de la Tunisie (10) et de l'Égypte (9). «Cependant, la rareté des données officielles et la difficulté d'accès de la société civile et des organisations internationales aux routes terrestres signifient qu'il y a probablement beaucoup plus de décès non identifiés à noter que les données sur les identifiés de ceux qui meurent en Afrique du Nord demeurent très incomplètes. Parmi ceux dont les informations sont disponibles sur le pays d'origine, 58 venaient d'Afrique du Nord, 28 d'Afrique de l'Ouest, sept provenaient du Moyen-Orient et deux d'Afrique centrale. Les principaux pays d'origine documentés étaient le Soudan (43), le Tchad (25) et la Guinée (16). La nationalité des 68 personnes restantes est inconnue. Parmi ces décès identifiés en Afrique du Nord il y avait 87 hommes, 14 femmes et 24 mineurs.

Les principales causes de décès sur les routes terrestres nord-africaines en 2022 étaient les accidents de la route (41%), suivis des conditions environnementales et du manque de nourriture, d'eau et d'abris (31%), expliquent les experts de l'OIM.

Hassan Bentaleb

Devant le Comité des 24 de l'ONU

Plusieurs pays réitèrent leur soutien au plan d'autonomie au Sahara



Le Commonwealth de la Dominique

Le Commonwealth de la Dominique a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, son "plein soutien" au plan d'autonomie au Sahara, le considérant comme "la base pour une solution réaliste et pragmatique" à ce différend régional.

"La Dominique soutient pleinement le plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc pour mettre fin au conflit du Sahara et le considère comme la base de la solution réaliste et pragmatique vers la stabilité et la paix dans la région", a souligné le chargé d'affaires à la Mission permanente du Commonwealth de la Dominique à l'ONU, Kelver Dwight Darroux, lors de la réunion annuelle du C24 tenue à New York.

Exprimant le "plein soutien" de son pays au processus politique mené sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à une solution réaliste, pragmatique et mutuellement acceptable à ce conflit régional autour du Sahara marocain, il a mis en avant le rôle du SG de l'ONU pour faire avancer les efforts vers un règlement de cette question conformément aux recommandations du Conseil de sécurité. Il a, dans ce cadre, indiqué que son pays continue d'appeler au dialogue à travers les tables rondes entre le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

M. Darroux a saisi cette occasion pour saluer le Maroc pour ses efforts visant à promouvoir le développement au Sahara, en permettant d'y améliorer la qualité de vie et d'offrir de larges opportunités aux populations locales.

"Le développement du Sahara s'est manifesté par l'amélioration des infrastructures et des soins de santé, de l'éducation et du logement, ainsi que par la poursuite d'une politique étrangère proactive qui a permis l'ouverture de plusieurs consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, notamment celui de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECO), a relevé le diplomate, qui a salué l'adhésion du Maroc au cessez-le-feu et aux Accords militaires qui va contribuer davantage à la paix dans la région.

Il a par ailleurs fait part de sa "vive préoccupation" quant à la situation des populations des camps de Tindouf, notamment les femmes et les enfants, tout en dénonçant les violations de leurs droits au mépris du droit international humanitaire.

Le Bahreïn

Le Bahreïn a réaffirmé, à New York, sa position "ferme et solidaire" en soutien à l'intégrité territoriale du Maroc.

"Le Royaume du Bahreïn réitère sa position constante et solidaire avec le Royaume du Maroc dans la préservation de sa sécurité et de son intégrité territoriale", a souligné la représentante du Bahreïn, Alyaa Sayed Salman, lors de la réunion annuelle du Comité des 24 des Nations Unies.

Elle a affirmé que son pays renouvelle son soutien aux efforts sérieux que déploie le Maroc en vue de trouver une solution politique à la question du Sahara marocain, basée sur l'initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Dans ce cadre, la représentante du Bahreïn a rappelé l'inauguration en 2020 par son pays d'un consulat général à Laâyoune.

Elle a, de même, indiqué que son pays salue les efforts du Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, durable et pragmatique, basée sur le compromis et dans le cadre de la souveraineté nationale du Maroc.

La diplomate a, par ailleurs, salué les efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, y compris les tournées qu'il a effectuées dans la région ainsi que les consultations bilatérales informelles qu'il a eues en mars dernier à New York.

Le Burkina Faso

Le Burkina Faso a réaffirmé son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara, qui constitue une "alternative crédible et réaliste" pour mettre fin à ce différend régional.

Qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité, cette initiative est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, a souligné la représentante permanente adjointe du Burkina Faso, Aminata Ouattara Cissé lors de la réunion du Comité des 24.

Elle a également fait part du soutien de son pays au processus politique en cours, mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général des Nations Unies et qui vise à parvenir à une solution politique, réaliste, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara, tel que recommandé par les 17 résolutions pertinentes du Conseil de sécurité depuis 2007.

La diplomate a, en outre, salué les efforts déployés par l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, visant à faciliter la relance du processus politique sous les auspices exclusifs du Secrétaire général, notamment

les consultations bilatérales informelles qu'il a tenues, en mars dernier, à New York avec toutes les parties concernées.

Se félicitant des avancées notables enregistrées lors des deux tables rondes tenues à Genève par la participation de l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le "polisario", la diplomate burkinabè a réaffirmé le soutien de son pays aux efforts de M. de Mistura visant la reprise de ce processus avec les mêmes acteurs que les précédentes et dans le même format, en application de la résolution 2602 du Conseil de sécurité. Elle a rappelé, dans ce cadre, la demande du Conseil faite aux quatre acteurs, afin qu'ils demeurent engagés pour un aboutissement heureux du processus.

Elle a par ailleurs salué l'ouverture effective par 28 pays de Consulats généraux à Laïyoune et Dakhla, avec pour vocation de renforcer les opportunités économiques et sociales qu'offre cette région, en tant que hub de développement, de stabilité et de rayonnement dans les régions méditerranéenne, atlantique et africaine. A l'instar de ces pays, le Burkina Faso a ouvert un Consulat général à Dakhla en 2020, a-t-elle rappelé.

Sur le plan socio-économique, le Burkina Faso a salué les investissements massifs engagés par le Maroc en faveur des populations du Sahara dans le cadre du modèle de développement des provinces du Sud lancé en 2015.

Ces investissements ont impacté de manière positive et durable la qualité de vie des populations, a relevé la diplomate burkinabè, qui a salué, par la même, le respect par le Maroc du cessez-le-feu et sa coopération pleine et continue avec la MINURSO. Elle a appelé, à ce propos, les autres parties afin qu'elles appliquent intégralement le cessez-le-feu, car la sécurité et la stabilité de toute la région en dépendent.

Et de conclure que parvenir à une solution politique à ce différend de longue date et à une coopération renforcée entre les Etats membres de l'Union du Maghreb arabe, contribuerait sans aucun doute à la stabilité et à la sécurité dans la région du Sahel tout entière.

Le Burundi

Le Burundi a salué, à New York, l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara, en faisant part de son soutien au processus politique mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général de l'ONU.

"Ma délégation soutient vivement le processus politique en cours, tenu sous les auspices exclusifs du Secrétaire général des Nations Unies, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, durable, mutuellement acceptable et négociée au différend régional sur le Sahara", fondée sur le réalisme et un esprit de compromis, comme recommandé par les résolutions du Conseil de sécurité, depuis 2007, a souligné le représentant permanent du Burundi à l'ONU, Zéphyrin Marinatanga, lors de la réunion du C24.

Il a également indiqué que le processus des tables rondes avec les quatre principaux acteurs: le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", devrait ainsi aboutir à une issue où tous les principaux acteurs sortiraient gagnant de ce diffé-

rend régional.

Le diplomate a salué, dans ce cadre, les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies et se félicite du travail accompli par son envoyé personnel, notamment ses visites dans la région de même que les consultations bilatérales informelles qu'il a tenues en mars dernier à New York avec l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le "polisario".

La République dominicaine

La République dominicaine a réitéré, à New York, son soutien aux efforts du Maroc en faveur d'une solution politique crédible et acceptable au différend régional autour du Sahara, soulignant que l'initiative d'autonomie est la base de ce règlement.

Intervenant lors de la réunion annuelle du Comité des 24 de l'ONU, la représentante de la République dominicaine a mis l'accent sur le "rôle crucial" du Secrétaire général des Nations Unies dans ce processus visant la recherche d'une solution juste et pacifique à ce conflit, à travers la promotion du dialogue et des négociations entre les parties.

Elle a également salué le travail de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara pour faciliter la relance du processus politique sous les auspices du Secrétaire général, y compris ses visites à Rabat, dans les camps de Tindouf, à Alger et Nouakchott, en 2022, outre les consultations bilatérales qu'elle a tenues avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

La diplomate a, par ailleurs, exhorté toutes les parties prenantes à continuer à travailler de manière constructive, en maintenant l'esprit de compromis qui doit prévaloir dans ce processus, soulignant qu'une solution réaliste, viable, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara marocain est possible, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Jordanie

La Jordanie a salué hautement, à New York, l'initiative marocaine d'autonomie, "la solution pragmatique, logique et sérieuse" pour résoudre le différend régional autour du Sahara, tout en affirmant son engagement constant à soutenir la souveraineté du Royaume.

S'exprimant lors de la réunion annuelle du Comité des 24 de l'ONU, le représentant de la Jordanie, Ahmad Samir Habashneh a souligné que le plan d'autonomie tient compte des spécificités de la région, de la souveraineté du Royaume du Maroc sur ses territoires, ainsi que de son intégrité territoriale, et ce en droite ligne de la Charte des Nations Unies.

Il a indiqué que l'inauguration par son pays d'un consulat général à Laïyoune confirme la position constante de la Jordanie en soutien à l'intégrité territoriale du Maroc et son engagement à œuvrer ensemble en vue de trouver une solution à la question du Sahara marocain en conformité avec la légalité internationale.

Le diplomate a également salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara,

Staffan de Mistura visant à relancer le processus politique sous la supervision du Secrétaire général, et ce en vue de parvenir à une solution réaliste et durable à la question du Sahara, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le diplomate jordanien a, par ailleurs, fait observer que son pays et le Maroc sont liés par des relations stratégiques solides, basées sur la coopération continue et la coordination étroite à tous les niveaux, notant qu'il s'agit de relations séculaires distinguées qui représentent un modèle des rapports interarabes, basés sur les intérêts communs au service du développement des peuples et des causes arabes.

Le Sénégal

Le Sénégal a réaffirmé, devant le Comité des 24, son soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour parvenir à une solution politique définitive au différend régional autour du Sahara.

"Bon nombre de pays, y compris le Sénégal, continuent de réitérer leur soutien en faveur de l'Initiative d'autonomie avancée proposée par le Maroc pour une solution politique définitive, juste, durable et mutuellement acceptable, conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité", a souligné le représentant du Sénégal, Diamane Diome, lors de la réunion annuelle du C24.

Il a relevé que son pays a marqué son appui à cet élan du Royaume du Maroc en inaugurant en 2021 son Consulat général à Dakhla, souhaitant ainsi contribuer au renforcement des opportunités économiques et sociales de la région.

Le diplomate sénégalais a également salué les avancées notables accomplies par le Maroc, notamment en matière de

promotion des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que les efforts considérables en faveur du développement économique et social de la région, tout en assurant l'autonomisation de son peuple, notant que ces efforts ont fini de convaincre de la volonté du Royaume de résoudre définitivement ce différend.

Il a en outre indiqué que son pays est convaincu que la solution à ce différend régional passera, sans nul doute, par le biais d'un processus mené sous les auspices exclusifs des Nations Unies, sur la base des résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007, invitant toutes les parties à poursuivre, selon le même format, la dynamique constructive insufflée par les deux tables rondes de Genève, en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis, pour assurer l'aboutissement du processus politique engagé par les Nations Unies.

Le diplomate a, en outre, salué les efforts de relance dudit processus entrepris par l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara se traduisant par des visites auprès des parties prenantes en janvier, juillet et septembre 2022, ainsi que les consultations bilatérales informelles, en mars 2023, à New York avec ces parties.

Au plan politique, il a fait savoir que son pays se réjouit de la participation des représentants du Sahara marocain élus lors des élections marocaines du 8 septembre 2021, aux importantes rencontres et discussions du C24, y compris au cinquième séminaire régional tenu en Indonésie, il y a quelques semaines.

"Ceci reste un signal positif qui conforte ma délégation dans son optimisme pour une issue heureuse de ce conflit", a-t-il indiqué, tout en insistant sur l'importance du respect du cessez-le-feu de 1991. Il a, à cet égard, salué la poursuite, par le Maroc, de sa coopération avec la MINURSO ainsi que son respect du cessez-le-feu.

L'Union générale des journalistes arabes réaffirme son appui à l'intégrité territoriale du Maroc

L'Union générale des journalistes arabes a réitéré son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, face aux velléités de division et de séparatisme.

Dans un communiqué publié à l'issue des réunions tenues les 17 et 18 juin à Bagdad par son Secrétariat général et son Bureau permanent, l'Union a souligné que "le Plan marocain d'autonomie dans le cadre de la souveraineté nationale marocaine représente le règlement politique approprié de ce conflit artificiel".

L'Union a également mis en garde contre le danger extrême que représente l'intensification des conflits, des litiges et des affrontements armés dans certains pays arabes.

Dans cette optique, l'organisme a appelé à la fin immédiate des combats au Soudan et au retour au dialogue en tant que méthode civilisée de gestion et de règlement des différends.

D'autre part, l'Union générale des journalistes arabes a évoqué les circonstances difficiles que traverse le monde arabe, signalant qu'"avec le temps, il s'avère que tous les projets d'unité, de réforme politique et de développement économique et social ont échoué".

Elle a, par ailleurs, condamné le fait que "l'occupation sioniste continue à commettre ses crimes terroristes contre le peuple palestinien désarmé, avec une bénédiction explicite de la communauté internationale".

Pour affronter et répondre aux dangers extérieurs, il faut renforcer les fronts intérieurs et mobiliser les capacités nationales, note-t-elle, exhortant les médias arabes à jouer un rôle de pionnier pour gagner ce pari, car ils sont capables d'ouvrir la voie à des débats publics porteurs d'idées et d'alternatives dans le cadre du pluralisme, de la différence et de la diversité d'une manière qui enraine l'unité.

Sur le plan professionnel, l'Union a rappelé les enjeux et défis majeurs auxquels est confrontée la presse arabe, "alors que la crise s'aggrave de plus en plus, en l'absence de solutions et de programmes de réformes".

Elle a souligné que la presse écrite dans les pays arabes est confrontée à une crise sans précédent qui menace son avenir, face à l'avancée des médias alternatifs, rappelant que les médias dans les pays arabes ne sont pas moins importants que les questions d'éducation, de santé et de développement en général et que d'exacerbation de la crise dans ce secteur menace l'avenir des pays arabes.

Aïd Al Adha sera célébré le jeudi 29 juin

Le 1er Dou Al Hijja de l'an 1444 de l'Hégire correspondra au mardi 20 juin 2023 et l'Aïd Al Adha sera célébré le jeudi 29 juin, a annoncé dimanche le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué avoir observé le croissant lunaire annonçant le début du mois de Dou Al Hijja après la prière d'Al Maghrib du dimanche 29 Dou Al Qida 1444 H, correspondant au 18 juin 2023, précisant que "tous les délégués du ministère dans le Royaume et les Unités des Forces Armées Royales associées à l'observation ont confirmé la non-observation du croissant lunaire".

De ce fait, le mois de Dou Al Qida 1444 H aura compté 30

jours, le mois de Dou Al Hijja débutera le mardi 20 juin 2023 et l'Aïd Al Adha sera par conséquent célébré le jeudi 29 juin 2023, indique la même source. "Puisse Dieu combler en ce mois béni SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, protecteur de la Nation et de la religion, que Dieu L'assiste, de Sa bénédiction, de Ses faveurs et de Ses bienfaits, et renouveler pareilles occasions pour le Souverain dans la gloire et pour SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale dans le bien-être, et pour le peuple marocain et la Oumma islamique dans le progrès et la prospérité", conclut le communiqué.



Un média chilien épingle les graves violations des droits de l'Homme commises par le polisarario



Le quotidien chilien "El Siete" a dénoncé les graves violations des droits de l'Homme commises par le polisarario dans les camps de Tindouf, au sud de l'Algérie, à l'encontre de sahraouis qui sont soumis aux plus graves formes de torture et d'humiliation de la part de leurs bourreaux et de leurs complices dans des centres de détention clandestins.

Dans un article signé Arnestina Fuentes, le média chilien rapporte des témoignages obtenus par une délégation de l'ONG «Droits de l'Homme sans frontières», une fondation latino-américaine de défense des droits de l'Homme, qui a visité les provinces du sud du Royaume et rencontré des victimes du polisarario ayant subi des crimes atroces, au fil des ans, de la part des dirigeants du polisarario.

El Siete précise que la délégation, composée de Juan Carlos Moraga, président de la fondation, de la directrice juridique, Erika Botero ainsi que de la secrétaire générale de cette ONG, Camila Araya, a rencontré Saadani Maa Al-Ainin, qui a raconté comment elle avait été torturée physiquement et psy-

chologiquement, alors qu'elle était encore une enfant, avant d'être déportée de force à Cuba.

"Pendant deux heures, les représentants de Droits de l'Homme sans frontières ont écouté le témoignage de Saadani, qui a pleuré en évoquant ses souffrances et l'histoire de sa famille aux mains de ce mouvement armé, criminel et violeur des droits de l'Homme", ajoute le journal.

La délégation a rencontré d'anciens membres fondateurs du polisarario qui ont été désabusés par ce mouvement et ont décidé de le quitter. Ils ont ensuite rejoint le Mouvement sahraoui pour la paix et militent actuellement en faveur des droits de l'Homme et pour une solution à ce conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Le journal chilien relate également l'histoire d'Ahmed Kher, qui avait osé exprimer son désaccord avec la direction du polisarario. Il a dû passer 14 ans en prison, dont 10 ans en isolement, au cours desquels il a subi des tortures répétées, des simulacres d'exécution, des humiliations et toutes sortes de violations de ses droits élémentaires.

El Siete écrit qu'"avec une rage

qui montait au fur et à mesure qu'il évoquait ces événements, il a mentionné l'entraînement des enfants au maniement des armes et l'humiliation de femmes qui, lorsqu'elles exprimaient leur désillusion à l'égard du groupe armé, finissaient par être torturées et violées par les plus hauts dirigeants du polisarario. Certaines de ces femmes étaient mineures, et les plaintes pour ces crimes se trouvent devant des tribunaux internationaux, notamment en Espagne", rappelle le média chilien.

La torture subie par Ahmed Kher dans les prisons du polisarario est comparable à la situation vécue par le président de la fondation dans les prisons d'Augusto Pinochet, écrit El Siete, soulignant que les tortionnaires de Pinochet au Chili et ceux du polisarario en Algérie sont semblables dans la manière d'infliger les supplices.

Le journal chilien conclut que la rencontre entre la délégation latino-américaine et les victimes des crimes du polisarario a mis en évidence que la défense des droits de l'Homme, où qu'ils soient dans le monde, est une cause commune.

245.109 candidats ont obtenu le bac

Un taux de réussite de 59,74%

Au total 245.109 candidats scolarisés de l'enseignement public et privé ont passé avec succès la session normale de l'examen national normalisé du baccalauréat 2023, enregistrant un taux de réussite de 59,74%, soit au même niveau des taux enregistrés avant la session de 2019, indique lundi le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports.

Dans un communiqué, le ministère fait savoir que, sur les 245.109 candidats ayant passé avec succès les examens de la session normale, 142.051 sont des filles.

Le nombre global des candidats qui ont obtenu le baccalauréat a augmenté de 14.000, soit 6% par rapport à la même session de 2022, alors que le nombre des candidats ayant passé l'examen a augmenté de 18% cette année en comparaison avec la session de l'année dernière, explique la même source.

Le taux de réussite de cette session est de 59,74%, soit au même niveau des taux enregistrés avant la session de 2019, alors que le taux de réussite a atteint 63,83% chez les filles et 54,89% pour les garçons.

Le nombre des candidats ayant obtenu une mention, parmi les scolarisés et les libres, a atteint 127.338, soit un taux de 48%, poursuit le communiqué, ajoutant que le taux de réussite pour les filières internationales du baccalau-

réat marocain a atteint 64,94%, contre 45,48% pour les filières du baccalauréat professionnel.

Au total, 410.276 candidats scolarisés ont passé les examens de cette session, avec un taux de présence de 96,31%, contre 348.931 candidats qui se sont présentés pour la session de l'année dernière, soit un pourcentage de 97,01%.

Le nombre des candidats libres ayant passé cet examen s'élève à 80.615, soit un taux de présence de 61,25%. Le nombre des candidats libres ayant réussi l'examen est de 21.289, avec un taux de réussite de 26,41%.

Un total de 838 candidats en situation de handicap ont réussi cet examen, soit un taux de réussite de 73%, sachant que ces candidats ont bénéficié des épreuves et/ou des conditions adaptées durant toutes les phases de ces épreuves. Selon le ministère, cette session se caractérise par l'adoption du modèle phytical du diplôme du baccalauréat et des relevés de notes, permettant ainsi de renforcer leur protection et de réduire les délais de délivrance des diplômes et des relevés des notes aux bacheliers.

Par ailleurs, 189.234 candidats, dont 145.479 scolarisés et 43.755 libres passeront la session de rattrapage, qui aura lieu les 05, 06, 07 et 08 juillet, alors que les résultats de cette session seront affichés le 13 du même mois.



L'énigme des engrais

Rendre le système alimentaire mondial plus durable et équitable représente une entreprise énorme et complexe qui implique nécessairement des compromis difficiles. La tension entre la réponse aux augmentations à court terme des prix des engrais et la mise en œuvre de stratégies à long terme pour lutter contre le changement climatique en est un bon exemple.



Le système alimentaire mondial est en panne. Largement dominé par les multinationales, il permet et encourage des modes de production et de consommation non durables et malsains et génère d'énormes déchets à toutes les étapes de la production et de la distribution.

Le système alimentaire mondial produit également des émissions massives de gaz à effet de serre, infligeant ainsi des dommages écologiques considérables, et prive les petits agriculteurs de nombreux pays de moyens de subsistance sûrs et viables. Pire encore, l'accès à la nourriture reste profondément inégal, ce qui entraîne une augmentation de la faim extrême plutôt qu'une diminution.

S'attaquer à ce dysfonctionnement aux multiples facettes représente une entreprise immense et complexe. Toute solution potentielle impliquera probablement des compromis difficiles, étant donné la tension apparente entre la réponse aux augmentations de prix à court terme et la mise en œuvre de stratégies à long terme pour une production plus durable et une distribution équitable.

La pénurie mondiale d'engrais en est un bon exemple. Les prix ont grimpé en flèche en 2021, en raison de la hausse du coût du gaz naturel, un intrant essentiel pour les engrais azotés, et ont continué de monter en flèche en 2022 après que la guerre en Ukraine a déclenché des sanctions économiques contre la Russie, un important exportateur d'engrais. Mais il est devenu de plus en plus clair que les entreprises ont exploité cette crise pour augmenter les prix plus que l'augmentation des coûts. Une étude récente de GRAIN et de l'Institute for Agriculture and Trade Policy révèle que les bénéfices

des neuf plus grandes entreprises d'engrais au monde sont passés d'environ 14 milliards de dollars en 2020 à 28 milliards de dollars en 2021, puis ont grimpé à 49 milliards de dollars en 2022.

Il est important de noter que la hausse des prix des engrais n'était pas due à des volumes de ventes plus élevés. Les hausses de prix reflétaient plutôt une « cupidité » : les entreprises ont tiré parti des chocs d'offre pour augmenter considérablement leurs marges bénéficiaires - d'environ 20% des ventes en 2020 à 36% en 2022.

Bien que les prix des engrais aient quelque peu baissé depuis le début de l'année, ils restent exorbitants pour la plupart des petits agriculteurs du monde. Les agriculteurs des pays principalement à faible revenu doivent actuellement payer près de trois fois ce qu'ils payaient il y a quelques années à peine pour fertiliser leurs cultures. Alors que les petits exploitants agricoles s'enfoncent de plus en plus dans l'endettement, nombre d'entre eux sont contraints de réduire leur utilisation d'engrais, ce qui affecte les rendements et menace la sécurité alimentaire nationale. Les prix des engrais constamment élevés, ont averti les Nations Unies à la fin de 2022, menacent de transformer la « crise d'abordabilité » actuelle en une « crise de disponibilité ».

Pour éviter de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, les gouvernements de l'Inde, du Kenya et des Philippines ont augmenté les subventions aux agriculteurs, tandis que l'Union européenne a adopté des mesures pour encourager la production nationale d'engrais. Mais l'utilisation d'engrais chimiques est elle-même associée à des problèmes écologiques majeurs, faisant courir des

risques à l'agriculture durable et à la planète. En plus de représenter 2,4 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre, les engrais chimiques sont responsables de la dégradation des sols, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, de la perte de biodiversité et de la pollution de l'air.

Compte tenu de ces risques, les gouvernements doivent éviter les réponses instinctives qui risquent de compromettre la durabilité écologique à long terme. Au lieu de cela, les décideurs doivent subventionner les technologies agroécologiques alternatives basées sur des pratiques telles que la rotation des cultures, les engrais naturels et les pesticides, ce qui pourrait aider à réduire la dépendance aux engrais chimiques tout en maintenant des rendements élevés. Cette approche réduirait non seulement les coûts pour les agriculteurs, mais atténuerait également les dommages environnementaux causés par les engrais azotés. De plus, ces technologies alternatives existent déjà. Bien que viables, elles sont les Cendrillons de la politique agricole, attendant que leur immense potentiel soit reconnu.

Certes, cette transition ne doit pas se poursuivre trop rapidement. Lorsque le Sri Lanka a brusquement interdit les importations d'engrais chimiques en 2021, le résultat a été une réduction spectaculaire de la production alimentaire nationale et des pénuries alimentaires aiguës. Mais un nombre croissant de preuves suggèrent que des approches agroécologiques soigneusement mises en œuvre pourraient augmenter considérablement la productivité et la qualité des sols et pourraient être étendues si nécessaire.

Malheureusement, la plupart des

investissements privés et de l'aide étrangère, tant publics que privés, continuent de parier sur l'utilisation accrue d'engrais chimiques, plutôt que de canaliser davantage de ressources vers l'agriculture agroécologique. Par exemple, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), fondée en 2006 avec le soutien de grandes fondations, préconise un modèle industriel d'agriculture qui implique l'utilisation extensive de variétés de semences à haut rendement en conjonction avec le recours aux engrais chimiques et aux pesticides.

Des études indépendantes, ainsi que des évaluations commandées par l'AGRA elle-même, ont révélé que l'organisation est loin d'atteindre ses objectifs de doubler les rendements et les revenus de millions de petits exploitants agricoles africains. Pendant ce temps, les agriculteurs à travers le continent sont de plus en plus vulnérables car ils deviennent plus dépendants des engrais chimiques et autres intrants achetés dont les prix ont grimpé en flèche.

Pour relever les défis environnementaux auxquels notre monde est confronté et atténuer les pires effets du changement climatique, nous devons réorienter le système alimentaire mondial vers une voie plus durable et équitable. Cela nécessite de transformer de nombreux domaines de la production alimentaire, en particulier les marchés hautement oligopolistiques des intrants et des cultures agricoles. En réduisant notre dépendance aux engrais chimiques, nous pourrions transformer la crise alimentaire actuelle en une véritable opportunité.

Par Jayati Ghosh
Professeuse d'économie à l'Université
du Massachusetts à Amherst

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

VIE COMMUNE	OBSTRUCTION	SAC À DOS	↓ SURPLUS EN BOSNIE	TOUTE EN EAU	ELLE FAIT LE MÂLE	↓ RÉSIDU SOUPE	↓	CARDINAUX	↑ TÊTE	
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	
BREDOUILLER	→					VENUE AU MONDE HÉLIUM	→			
↓			APPÂT	→		↓		VERRE POUR RÊVER	↓	
LAITUE DE MER IRIDIUM	→		CRACK	↓	DE BAS EN HAUT PRONOM	GAZ RARE		QUARTIER DE CAEN	↓	
CRISPATION	→				↓	↓	FORME D'AVOIR VERBAL	→		
FORME D'ÊTRE	→		EN FOLIE	↓	SUCRÉ RÉPÊTES		SURMULOT	→		
RÉPARATION	→		↓	↓						
↓					ADVERBE EN HUIT	→	↓	LETTRES DE FALRET	→	ISOLÉ
GUIMBARDE		EN SCÈNE	ARTÈRE INVERSEE EN TRAIN	↓		REFUS	↓	CRACK RÉCUSE	→	↓
↓		↓	↓			↓				
THÉÂTRALISME COLORANT	→				PÈRE DE SEM	→		GRECQUE	→	
NEON	→		POSSESSIF	→			GOMINA	→		

Solution mots flechés d'hier

ANAGRAMME	S	SUCRE	EN VÉRITÉ	LAPID LAPE	OPUS	O	SECTION BREVÉTIÉE	B	PAROLE	A	MOIS DE COMMUNE
PRÉCISER	P	Ô	R	T	E	P	A	R	O	L	Ê
DESIR	D	E	S	I	R	M	I	E	X		
ACROSTICHE	C	E	U	S	E	E	S	A	C		
SONNET	T	D	I	U	L	E	S	E			
NARRER	N	R	S	P	I	M	P				
TOURNER	C	H	A	M	P	I	O	N	N	A	T
VU	V	N	E	O	R	A	R	I			
PRÉCISER	L	A	C	T	R	A	V	E	L	O	
BABY	B	A	B	Y	E	N	T	R	A	I	N
ICÔNE	I	C	E	S	I	A	N				
ER	E	R	C	L	C	O	N	T	R	E	
ÉPOU	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Seli (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlalati
Hafid Bouzarruata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Selhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Lucbna Baghdadi
Latifa Mouarib
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

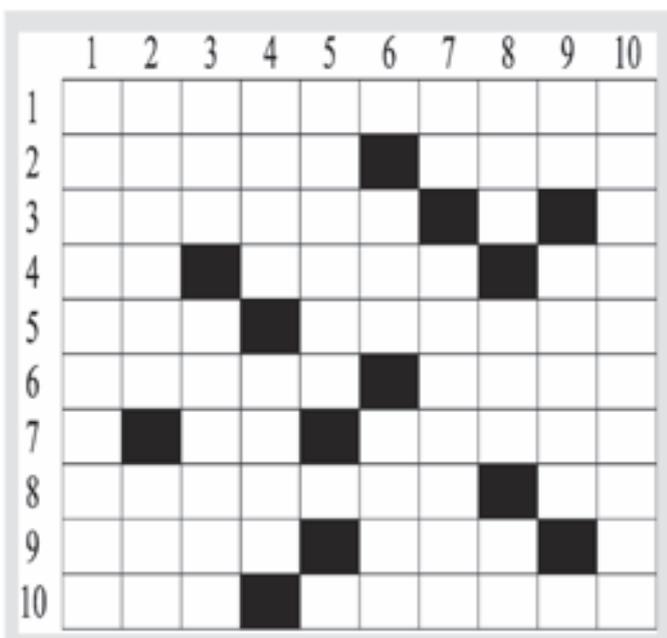
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Unité de masse
- 2 - Elle allaïta Remus et son frère - Soyeux
- 3 - Cousin de l'aï
- 4 - En repère - Également - Règle
- 5 - Bec de labo - Imébral
- 6 - Saule de vannier - Sou du Pérou
- 7 - Sigle du Royaume - Rivé
- 8 - Émacié - Plus secret
- 9 - Sombre - Indien
- 10 - Gagna - Oiseau marin

VERTICALEMENT

- 1 - Il vole sans même savoir pourquoi
- 2 - Teintes de bleu - Lâche
- 3 - Déchiffrée - Faisait feu
- 4 - Ca existe ça ? - Cheïkh
- 5 - Il fait le vide
- 6 - Fameux espion - Pensa
- 7 - Préposition latine - Aptitude à servir
- 8 - Personnel - Déesse grecque - Erbium
- 9 - Poussé - Obstinés
- 10 - De surface

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4			5	6	8			
			4	2			9	
	1	9	6		5	7		
	3	5		4	7	1		
			7					
5	2	1		9	8			
1	5		2	3	4			
4		6	5					
8	6	4				3		

Moyen

		9		2				6
		4		1				
	1	8			6	2		9
	9	6			3			
5			4	9	1			8
			6			3	9	
8	5	3				7	4	
				2		5		
6		7			9			

Difficile

5	2	8						
	8			6				
6		2	7			1		
8			2		9	3		
2	4		9				7	
	3		4	2			9	
			9				3	
			5	2		6		

Expert

1			7					
		5	9			2		1
	3			1	4			
	5				6			
	4	8				6	5	
			4				9	
				3	6			8
2	3				7	9		
				5				7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	9	1	2	5	7	4	6	3
4	7	6	3	1	9	5	8	2
5	3	2	4	6	8	1	7	9
1	2	3	9	7	5	6	4	8
7	5	8	6	4	2	9	3	1
6	4	9	8	3	1	7	2	5
9	6	5	7	8	3	2	1	4
3	1	7	5	2	4	8	9	6
2	8	4	1	9	6	3	5	7

Moyen

1	8	3	2	9	4	6	5	7
2	7	6	8	3	5	1	4	9
4	9	5	1	6	7	8	3	2
7	5	2	4	1	6	9	8	3
9	4	8	5	7	3	2	1	6
6	3	1	9	2	8	5	7	4
5	2	4	7	8	9	3	6	1
8	6	9	3	4	1	7	2	5
3	1	7	6	5	2	4	9	8

Difficile

5	6	7	8	1	4	3	2	9
4	2	3	5	9	6	7	1	8
9	8	1	2	3	7	5	4	6
3	5	8	9	2	1	6	7	4
7	4	9	6	5	8	1	3	2
2	1	6	4	7	3	8	9	5
8	3	4	1	6	9	2	5	7
1	9	2	7	8	5	4	6	3
6	7	5	3	4	2	9	8	1

Expert

8	5	9	6	3	1	4	7	2
6	4	2	7	8	5	9	3	1
1	3	7	9	2	4	8	5	6
7	2	1	5	4	3	6	9	8
9	6	5	8	7	2	1	4	3
4	8	3	1	9	6	7	2	5
5	7	8	3	6	9	2	1	4
2	1	6	4	5	7	3	8	9
3	9	4	2	1	8	5	6	7

Economie

Fès: Première journée de l'industrie de la région de Fès-Meknès

La première édition de la journée de l'industrie de la région de Fès-Meknès a été organisée, samedi à Fès, avec la participation d'universitaires, de professionnels du secteur et d'experts de diverses régions du Maroc.

Initiée par la direction régionale de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT), sous le thème "Secteur industriel: levier d'un développement économique régional", cette manifestation fait partie d'une série d'activités de la direction régionale de l'OFPPPT touchant plusieurs secteurs dont le digital, l'hôtellerie et la restauration, la confection, le BTP et l'industrie.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur régional de l'OFPPPT, Hadafi Abdelhakim, a souligné que cette journée régionale de l'industrie vise à s'ouvrir sur l'environnement socio-économique de l'office et ses partenaires, ajoutant qu'elle était l'occasion pour présenter l'offre d'accompagnement de l'OFPPPT au profit des industriels de la région.

M. Hadafi, qui a mis l'accent sur l'importance de la formation professionnelle en tant qu'élément incontournable dans l'accompagnement de la dynamique économique régionale, a fait état d'un taux d'insertion de près de 80% en moyenne dans les diverses filières au niveau de la région de Fès-Meknès.

Lors de cette rencontre, le directeur du Complexe de formation industrielle de Fès, Rachid Kandoussi, a souligné l'énorme effort déployé par le Maroc à tous les niveaux, pour faire de la formation professionnelle un véritable levier de promotion de l'emploi et du développement économique, ajoutant que l'objectif est de préparer les générations actuelles et futures à accompagner le nouveau modèle économique, social et environnemental.

Le complexe de formation industrielle de Fès propose des programmes de formation dans cinq sous-secteurs, à savoir l'électrotechnique, la fabrication mécanique, la mécanique automobile et la construction métallique. Ces filières sont hautement sollicitées sur le marché du travail, avec en moyenne trois voire quatre demandes pour chaque place disponible, témoignant ainsi de la forte demande des stagiaires.

Le débat a été axé lors de cette rencontre sur les moyens et les mesures à prendre pour mieux répondre aux besoins du secteur industriel dans la région de Fès-Meknès en matière de ressources humaines qualifiées.

Comment rendre les marchés du logement plus efficaces, plus inclusifs et plus durables

«**D**es politiques judicieusement conçues et économiquement saines sont nécessaires pour rendre les marchés du logement plus efficaces, plus inclusifs et plus durables dans un monde en mutation », estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un récent rapport.

S'appuyant sur les conclusions de son rapport intitulé «Pierre par pierre (Volume 2): De meilleures politiques du logement dans l'après-COVID-19», l'organisation internationale d'étude économique affirme que «de nombreuses possibilités s'offrent aux pouvoirs publics pour rendre effectivement la politique du logement plus efficace, inclusive et durable».

Dans son rapport, l'OCDE décrit une palette des outils dont disposent ces derniers et des options envisageables pour remédier aux problèmes actuels posés par le logement et améliorer les résultats futurs obtenus dans ce secteur.

Mais avant de les évoquer, l'organisation rappelle d'emblée que le logement est un pilier essentiel de la vie humaine, qui influe directement sur la santé et le bien-être des individus, leur situation financière, leurs perspectives professionnelles et l'environnement.

Selon le constat établi dans ledit rapport, elle note par la suite que la pandémie de COVID-19 et ses suites - en particulier l'essor du télétravail facilité par la transformation numérique - ont modifié l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et entraîné d'importants phénomènes de report de la demande de logements.

Améliorer l'efficacité énergétique des logements

Le rapport, qui analyse les mesures qui pourraient contribuer au bon fonctionnement des marchés de l'im-



mobilier d'habitation dans un contexte d'évolution des besoins et de la demande en matière de logement, montre également que la forte hausse des prix des combustibles fossiles consécutive à la guerre russo-ukrainienne «a accentué les tensions exercées sur le budget des ménages et souligné l'importance d'améliorer l'efficacité énergétique des logements».

Poursuivant ses observations, l'OCDE fait remarquer en outre que le financement du logement a également des répercussions sur la stabilité et la résilience macroéconomiques; et que, tandis que les banques centrales resseraient leur politique monétaire pour réduire l'inflation, les taux d'intérêt des prêts hypothécaires ont augmenté.

Cette évolution a entraîné «un renchérissement des biens immobiliers d'habitation, en particulier pour les nouveaux acquéreurs et ceux ayant souscrit des emprunts à taux variable», souligne l'organisation craignant de ce fait que les prix de l'immobilier d'habitation aient atteint un pic, alors que le coût du logement est resté élevé.

Il est à noter qu'en plus d'avoir étudié les outils dont disposent les décideurs publics, le rapport apporte des éclairages dans trois domaines prioritaires distincts liés au logement.

Représentant près d'un quart des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, le document estime en premier lieu que le logement doit contribuer davantage à ramener à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

A ce propos, il indique «comment à l'électrification, les normes définies dans les codes de la construction et l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements et des appareils peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif».

Persuadé qu'ils freinent l'investissement dans la rénovation énergétique sur le marché du logement locatif, le rapport encourage par ailleurs les décideurs publics à résoudre les problèmes d'«incitations divergentes» entre propriétaires et locataires.

De son point de vue, «des trains de mesures proposés conjuguent réglementation intelligente, tarification adaptée de la consommation d'énergie, subventions judicieusement structurées et mesures compensatoires», souligne-t-il précisant qu'il faut concevoir les politiques publiques de manière à favoriser l'adhésion aux stratégies de décarbonation, en compensant leurs effets économiques négatifs sur les ménages les plus vulnérables.

Faire du financement du logement une source de capitaux fiable sans mettre en péril la stabilité financière

Le deuxième éclairage apporté dans ledit rapport concerne le rôle primordial joué par le financement du logement pour le bon fonctionnement des marchés de l'immobilier d'habitation.

Le rapport estime que «des pouvoirs publics devraient faire du financement du logement une source de capitaux fiable pour les acquéreurs, les

promoteurs et les autres acteurs du marché sans mettre en péril la stabilité financière».

Il explore ainsi les possibilités d'utiliser des outils innovants pour financer les investissements considérables requis pour améliorer l'efficacité énergétique des biens immobiliers d'habitation, notamment des produits financiers adossés à des actifs immobiliers et des prêts hypothécaires verts.

Enfin, troisièmement, le document examine l'évolution spatiale de la demande de logement et les mesures prises en conséquence par les pouvoirs publics. Il fait remarquer que «des changements de préférences provoqués par la transformation numérique, qui se sont accélérés pendant la pandémie, ont exercé des tensions sur les prix des logements dans les zones suburbaines et péri-urbaines, tout en pesant sur les prix dans les centres-villes».

Comme le souligne le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, «la disponibilité des logements, leur accessibilité financière et leur proximité des bassins d'emploi, des établissements d'enseignement, des lieux de culture et des équipements collectifs sont cruciales». Cela dit, «nous pouvons grandement contribuer à renforcer la croissance et le bien-être, et en particulier à améliorer l'accès à des logements abordables, conclut-il.

Alain Bouithy

“
Un nouveau rapport de l'OCDE décrit les nombreuses possibilités qui s'offrent aux pouvoirs publics

La gestion des crises hydriques au Maroc au centre des débats à Marrakech

"La gestion des crises hydriques au Maroc : entre pénurie et surexploitation" est le thème d'une conférence organisée vendredi, à Marrakech, avec la participation d'experts, enseignants-chercheurs, et acteurs associatifs concernés par cette question.

Lors de cette conférence organisée par l'Académie Toubkal des recherches et des études sociales, en partenariat avec la Fondation AFCDC, en coordination avec le Laboratoire des études pour l'éducation, l'environnement et le développement durable, les participants ont souligné que la pénurie d'eau au Royaume requiert la recherche de nouvelles solutions impliquant l'ensemble des intervenants, rapporte la MAP.

Tout en relevant l'attention particulière accordée à cette question dans les politiques publiques nationales, les intervenants ont indiqué que la fédération des efforts et la mise en place de stratégies sages pour la gestion des ressources hydriques permettront de surmonter cette situation de stress hydrique, dont l'ampleur varie entre les régions du Maroc.

Dans ce contexte, les participants ont mis en relief la politique clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à lancer des programmes et initiatives ambitieux et tirer profit des innovations et nouvelles technologies dans le cadre de l'économie d'eau, encourager le recours à d'autres alterna-



tives de mobilisation des ressources en eau, dont le dessalement d'eau de mer et la réutilisation des eaux usées traitées, en plus de la rationalisation de l'utilisation des eaux souterraines et la préservation de la nappe phréatique.

Les intervenants ont aussi plaidé en faveur de la création d'une commission nationale composée d'experts et chercheurs concernés par la gestion de l'eau.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, Hassan Ramou, enseignant universitaire à l'Institut des études hispano-lusophones relevant de l'Université Mohammed V de

Rabat, a mis l'accent sur les spécificités relatives à la pénurie d'eau au niveau de la région de Marrakech-Safi, relevant un déséquilibre entre l'offre et la demande croissante sur les ressources en eau en raison de la grande extension urbanistique et la croissance démographique, l'augmentation des superficies agricoles irriguées et la production animale (ovins, bovins, caprins, ...).

Ce déséquilibre exige des efforts collectifs pour accompagner les exigences du développement régional, a-t-il ajouté.

Dans une déclaration similaire, l'enseignant de l'histoire à la Faculté des lettres et sciences humaines de

Marrakech, Taoufiq Lakribi, a souligné que cette conférence intervient dans un contexte marqué par une grande pénurie d'eau enregistrée au Maroc et la sécheresse, qui est devenue au Maroc une donnée structurelle, mettant l'accent sur l'importance de contribuer au débat collectif et dans la stratégie gouvernementale visant la gestion des ressources hydriques.

M. Lakribi a aussi appelé à prendre en compte et tirer profit des recherches scientifiques réalisées dans la région au niveau des universités, mettant en relief l'initiative de la Faculté des lettres et sciences humaines de Marrakech de

créer un master dédié à l'eau dans l'histoire du Maroc.

Les participants à cette rencontre ont débattu de thématiques se rapportant notamment à "la politique de gestion de la crise hydrique à travers l'intervention de différents secteurs", "la crise hydrique et ses répercussions sur la société", "les ressources en eau au Maroc entre exigences du développement et contraintes de la gestion", "la dimension intégrée des ressources hydriques au Maroc : quelle mise en œuvre des ODD", "la hausse de la demande sur l'eau face à la rareté des ressources hydriques dans la région de Marrakech-Safi".

Convention de partenariat entre la SOREC et l'ANAPEC pour une inclusion économique et sociale durable des guichetiers

La Société Royale d'encouragement du Cheval (SORC) et l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) ont signé récemment une convention de partenariat portant sur la structuration et la professionnalisation du métier de guichetier afin de favoriser l'inclusion sociale et économique de cette catégorie de travailleurs.

Signée par Omar Skalli directeur général de la SOREC et Noureddine Benkhalil, directeur général de l'ANAPEC, en présence de Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et de Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences, cette conven-

tion a pour ambition de développer des synergies entre les deux institutions afin de faire évoluer le métier de guichetier en lui conférant un statut formalisé et en donnant la priorité à l'adéquation entre les compétences des guichetiers et les besoins du marché du travail.

«Ce partenariat est un vecteur d'intégration socio-économique, ainsi qu'un stimulant pour la croissance économique. Nous sommes convaincus de la nécessité de pérenniser des systèmes efficaces qui garantissent à la fois une meilleure insertion économique des jeunes, une formalisation des métiers de la filière équine et une compétitivité durable des entreprises de notre écosystème. Cette convention s'intègre dans notre volonté d'encourager l'émer-

gence d'une société durable, inclusive et performante» affirme Omar Skalli.

Noureddine Benkhalil a souligné que ce partenariat permettra la satisfaction des besoins de la SOREC, notamment à travers le sourcing et la promotion des compétences qui répondent parfaitement aux spécificités de l'activité. Outre le volet recrutement, cette collaboration fructueuse impliquera également l'appui de la SOREC et son réseau de vente particulièrement au niveau de la formation d'un pool de candidats qualifiés et motivés moyennant une formation à la carte. Nous apporterons aussi notre soutien au réseau de vente de la SOREC en accompagnant le développement de ses franchisés par le biais de notre dispositif d'appui à l'entrepreneuriat.

Les guichetiers auront accès à un accompagnement efficace en vue d'une meilleure employabilité sachant qu'après leur recrutement, via l'ANAPEC, ils bénéficieront d'une protection sociale. De plus, les partenaires de la SOREC pourront optimiser leur recrutement en faisant appel à des ressources formées et dotées de compétences répondant aux besoins réels des recruteurs.

Occupant un rôle central et essentiel dans l'écosystème et dotée d'une responsabilité notable en tant qu'intermédiaire, la SOREC, à travers ce partenariat, réitére son engagement à initier des actions favorisant la lutte contre la précarité et l'inclusion économique et sociale des populations fragiles.

La ville ocre à l'heure du Festival national des arts populaires

Marrakech se met sur son 31 pour son 52^{ème} FNAP

La 52^{ème} édition du Festival National des Arts Populaires se tiendra, du 22 au 26 juin à Marrakech, sous le thème "Les secrets des danses et des gestes", avec la participation de 35 troupes folkloriques représentant les différentes régions du Royaume, ont annoncé, samedi, les organisateurs.

Organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI par l'Association "Le Grand Atlas", en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette édition, dont l'Allemagne sera l'invitée d'honneur et qui verra également la participation d'une troupe africaine, traduit les efforts visant à promouvoir cette manifestation qui compte parmi les plus grands et anciens festivals qui contribuent à la préservation du patrimoine culturel national, ont-ils précisé lors d'une conférence de presse dédiée à faire la lumière sur cette nouvelle édition.

Cette édition 2023 sera marquée par la participation de 670 artistes, le plus grand nombre ayant pris part à ce festival depuis sa création en 1960, ont-ils ajouté, faisant savoir qu'elle se déroulera au Théâtre Royal en tant que site officiel du festival au lieu du Palais Badii en raison des travaux de réhabilitation en cours dans ce site historique.

Les intervenants lors de cette conférence de presse ont également insisté sur la nécessité de soutenir ce Festival qui constitue un espace de rencontre annuel des troupes folkloriques, et d'œuvrer à renforcer ses mécanismes d'animation culturelle, expliquant que cet événement représente une passerelle de communication culturelle avec les autres arts populaires mondiaux et une vitrine pour la valorisation du patrimoine dont regorge chaque région du Royaume, à travers les troupes participantes.

Le comité d'organisation veillera au cours des prochaines éditions à tenir des conférences et des rencontres-débats autour des arts populaires et du patrimoine culturel du Maroc et ce dans le cadre du programme de cette manifestation, ont-ils fait savoir.

Cette 52^{ème} édition sera exceptionnelle à différents niveaux et verra une participation massive des

artistes, a indiqué le Président de l'Association "Grand Atlas", Mohamed Knidri, précisant que c'est là un record de participation dans un festival national.

Dans une déclaration à la MAP, M. Knidri a relevé qu'outre le Théâtre Royal qui abritera les spectacles officiels, les troupes participantes seront réparties sur trois scènes à la Place Jamaâ El Fna, la Place El Harti et le Parc Moulay El Hassan (près de la Ménara), ajoutant que cette édition sera aussi marquée par le retour de la "Nuit des Etoiles", qui était l'un des principaux spectacles artistiques traditionnels qui se tient dans le cadre du Festival.

De son côté, le coordinateur de cette 52^{ème} édition, Mohamed Karouach, a rappelé le changement du site principal abritant le festival, notant que le comité

d'organisation et les autorités locales ont opté pour le Théâtre Royal en dépit de sa capacité d'accueil moindre que celle du Palais Badii.

Et de poursuivre dans une déclaration similaire que les organisateurs ont veillé au cours de cette édition à ajouter une nouvelle scène et à s'ouvrir sur des troupes africaines et européennes afin de consacrer le rôle du Festival dans la préservation des arts et du patrimoine culturel populaires, et l'ouverture de la culture marocaine sur son environnement géographique.

Cette édition verra, par ailleurs, l'organisation, dans le cadre de l'Initiative d'action sociale de l'Association "Grand Atlas", d'une visite des artistes participants à Dar Al Bir wal Ihsan (Hay Mohammadi) et à la maison de l'enfant à Bab Ghmat.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
et l'Association Le Grand Atlas Organisent

52^{ème} édition
festival
National des Arts Populaires
Marrakech

22 > 26 Juin 2023

Secrets des Danses
et des Gestuels

Partenaire Officiel:

Sponsors Gold:

Sponsors Silver:

Partenaires Institutionnels:

Partenaires Média:

Liste des Troupes Artistiques participantes A la 52^{ème} édition du Festival National des Arts Populaires de Marrakech

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| • AABIDAT RMA de Oued Zem | • AOUAD MESKINA d'Agadir |
| • ASLAGAL de Taroudante | • AL MAZNEIA de Marrakech |
| • AHIDOUS d'Ain Orna | • DAQQA de Marrakech x2 |
| • AHIDOUS de Tighzaline | • GNAOUIA de Marrakech x3 |
| • AHWACH d'Imintanoute | • GUEDRA de Goulime |
| • AHWACH d'Ouarzazate | • HAÏT TISSA de Tounset x2 |
| • AHWACH de Kalout Megouna | • HAOUZI de Marrakech |
| • AHWACH de Tafraoute | • MIZANE de Hoara |
| • AHWACH de Tazouit | • OULAD SIDI Hmad Ou Moussa |
| • AHWACH de Telouate | • REGGADA d'Oujda x2 |
| • AHWACH de Demnate | • ROKBA de Zagora |
| • AKLLAL SIF de Zagora | • TASKIWDINE de Chichaoua |
| • AIT HADJO de Imilchil | • TISSENT de Tete |

Semaine culturelle de l'Afrique

Les liens séculaires du Maroc avec les pays du continent soulignés à Montpellier

Les liens séculaires d'amitié et de fraternité qu'entretient le Maroc avec les pays frères et amis africains ont été mis en avant par la consule générale du Royaume à Montpellier, Nouzha Sahel, samedi, à l'occasion de la deuxième édition de la Semaine culturelle africaine.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par un collectif associatif africain établi à Montpellier, la diplomate a rappelé le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 63ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple dans lequel le Souverain a souligné que "l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques. Elle évoque, en vérité, des sentiments sincères d'affection et de considération, des liens humains et spirituels profonds et des relations de coopération fructueuse et de solidarité concrète".

SM le Roi a relevé également dans Son discours que l'Afrique "est, somme toute, le prolongement naturel et la profondeur stratégique du Maroc. Ce lien pluridimensionnel fait que le Maroc est au cœur de l'Afrique, et ménage à l'Afrique une place dans le cœur des Marocains", a ajouté Mme Sahel.

La diplomate, citée dans un communiqué du consulat, a souligné les valeurs que le Royaume partage avec les pays africains, qui puisent leur force et leur particularité d'une conviction profonde, portée

par une histoire séculaire d'échanges humains, culturels et spirituels entre les peuples frères, et se nourrissant au quotidien par la foi en un avenir commun prospère, imprégné des vertus du co-développement solidaire.

Et de conclure que "l'Afrique, riche de sa culture, est fière de son potentiel humain, de son génie créateur et de ses valeurs, grâce auxquels elle s'attelle à forger son avenir dans la confiance mutuelle entre ses peuples et gouvernements".

Organisée avec le soutien de la Métropole de Montpellier, cette manifestation culturelle, qui intervient au lendemain de

la célébration de la journée de l'Afrique, s'est poursuivie jusqu'au 18 juin avec un programme varié comprenant des expositions, des concerts musicaux ainsi que des shows culinaires.

L'ouverture de cette manifestation s'est déroulée notamment en présence d'élus locaux, du consul général du Cameroun à Marseille, de membres de la communauté africaine établie à Montpellier et région, ainsi que de représentants d'associations africaines (Maroc, Congo, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Sénégal, Rwanda, Mali, îles Comores, Éthiopie et Guinée).



Nouzha Sahel, consule générale du Maroc à Montpellier

Bouillon de culture

Festival des arts d'El Aïta Jabalia

La 11ème édition du festival national des arts d'El Aïta Jabalia, organisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture), a pris fin, samedi soir à Taounate.

La soirée de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par un spectacle haut en couleur présenté par plusieurs groupes locaux d'El Aïta Jabalia à Taounate. Le public a été enchanté par le tableau riche en rythmes de montagne et d'autres musiques traditionnelles, produit par ces groupes qui rassemblent des noms très connus de cet art ancestral.

La soirée de clôture du festival, organisée en partenariat avec l'Agence de promotion et de développement des provinces du Nord et la Commune urbaine de Taounate, s'est distinguée, aussi, par la présentation d'un spectacle du groupe "Choala (Flamme) de Chefchaouen pour le patrimoine soufi", conduit par Naima El Filali.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information, (M24), des responsables des groupes participants ont souligné l'importance de cette manifestation culturelle et artistique dans la promotion de l'art d'El Aïta Jabalia, formant le vœu que le festival soit inscrit dans la continuité pour le développement de cet art traditionnel.

Le festival qui a célébré, cette année, deux grandes figures de cet art traditionnel qui ont beaucoup apporté à El Aïta Jabalia, a pour objectif de mettre en valeur la diversité de ce patrimoine culturel et artistique à travers des spectacles et des soirées animées par des troupes de la région.

Selon les organisateurs, cette manifestation constitue un espace de créativité et de préservation des expressions artistiques de l'art d'El Aïta Jabalia qui est très enraciné dans de vastes zones du nord du Royaume.

Le rôle de la société civile dans la valorisation du patrimoine à travers le Royaume

Les participants à une journée d'étude organisée, samedi à Safi, ont mis en avant le rôle important que la société civile doit jouer en matière de valorisation et de protection du patrimoine à travers l'ensemble des régions du Royaume.

Lors de cette rencontre placée sous le thème «Quel rôle pour la société civile dans la mise en application de la Vision de Sa Majesté le Roi en matière de protection du patrimoine et de sa valorisation?», les participants, ont fait part également de leur profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'intérêt particulier que le Souverain ne cesse d'accorder à la préservation du patrimoine via, le lancement de projets structurants à travers l'ensemble du territoire national.

Via une batterie de recommandations ayant sanctionné les travaux de cette journée d'étude, les intervenants ont mis l'accent sur le rôle de taille de la société civile dans la valorisation, au niveau national, du patrimoine dans ses différents aspects et diverses composantes, en tant que partie intégrante de l'histoire du Royaume et l'un des affluents majeurs de l'identité nationale, notant que le

Maroc demeure distingué et riche par son expérience au niveau régional comme sur le plan international.

Lors de ce conclave organisé par l'Association "Mémoire de Safi", "Collectif Maroc Mémoire" et la Faculté Polydisciplinaire de Safi, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'agir en sorte de manière à permettre à la société civile de contribuer efficacement au processus de concrétisation de projets dédiés au patrimoine dans ses volets matériel et immatériel, programmés dans différentes régions du Royaume.

Ils ont émis le vœu de voir les programmes de valorisation du patrimoine s'étendre à d'autres villes, à l'instar de Safi et Azemmour, insistant sur la nécessité de faire appel à l'expertise et au savoir-faire de la société civile une société qualifiée lors des différentes étapes inhérentes à l'élaboration et à l'exécution de programmes.

Les participants ont, en outre, mis en avant l'importance de doubler d'efforts en vue d'établir un répertoire du patrimoine dans ses différents aspects immatériels, et

leur codification, ainsi que la codification de interventions dont font l'objet divers domaines du patrimoine national.

Ils ont loué également les multiples efforts déployés à la faveur de la promotion du rayonnement de la culture marocaine, ce qui traduit la volonté constante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de garantir le développement durable et responsable d'un tourisme à forte valeur ajoutée humaine et culturelle.

Ils se sont prononcés aussi en faveur de l'institutionnalisation du lien entre la société civile et l'ensemble des intervenants dans le domaine du patrimoine, avec la création de la « Fondation Ville Ancienne » en tant qu'entité destinée à contribuer à une meilleure gestion des affaires des villes anciennes du Royaume.

De même, les multiples intervenants ont souligné l'importance d'agir afin d'apporter des solutions "concertées" à la problématique de la vulnérabilité dont souffrent les habitants des anciennes médinas, et d'oeuvrer pour leur intégration à l'opération de mise à niveau, et de valorisation du patrimoine culturel.

Les participants ont, par la même occa-

sion, appelé l'ensemble des acteurs concernés à ne pas réduire la société civile à un simple "acteur" opposant et critique mais plus tôt, à y voir un partenaire fondamental tout au long du processus du développement.

Ayant rassemblé un parterre de responsables, d'universitaires, d'experts, de chercheurs, d'intellectuels, et d'acteurs de la société civile en charge de la préservation et de la valorisation du patrimoine, cette rencontre a été l'occasion de s'arrêter sur l'expérience "inédite" et "singulière" du Maroc en matière de protection et de valorisation du patrimoine et ce, grâce à la Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de l'intérêt personnel qu'accorde le Souverain à cette composante centrale de l'identité nationale.

Les travaux de cette journée d'étude ont été articulés autour de trois axes majeurs à savoir : "La préservation du patrimoine et sa valorisation à travers la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", "le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la Vision Royale de valorisation du patrimoine", et "le partage d'expériences entre les associations opérant dans ce domaine".



Deuxième jour de trêve au Soudan *Conférence humanitaire à Genève*



La trêve tient pour le deuxième jour à Khartoum lundi alors que Genève accueille une conférence internationale consacrée à l'aide humanitaire au Soudan, ravagé depuis plus de deux mois par des combats entre généraux rivaux.

Depuis dimanche matin, les raids aériens et les bombardements d'artillerie ont cessé sur la capitale, dont les habitants survivent sous une chaleur écrasante, sans électricité et souvent sans eau courante.

Lundi, au deuxième jour de la trêve de 72 heures qui doit prendre fin mercredi à 06H00 locales, aucun combat n'était entendu à Khartoum, selon plusieurs habitants interrogés par l'AFP.

L'armée, commandée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo respectent cette nouvelle trêve,

alors qu'une dizaine d'autres avaient été systématiquement violées.

Les deux camps se sont engagés à cesser tout mouvement pour laisser passer l'aide humanitaire dans ce pays d'Afrique de l'Est, l'un des plus pauvres du monde. Mais les médicaments et les vivres restent rares, car les organisations humanitaires peinent à circuler et les cargaisons arrivées par avion sont souvent bloquées aux douanes.

Les combats qui ont éclaté le 15 avril ont fait plus de 2.000 morts, selon l'ONG Aclad, et plus de 2,2 millions de déplacés et réfugiés, selon l'ONU. "Plus de 100 demandes de visa d'une trentaine d'organisations sont toujours en attente", a déclaré lundi William Carter, le directeur du Norwegian Refugee Council au Soudan. "Il est clair que l'accès humanitaire est entravé", dit-il, "nous avons

une équipe de 20 personnes prêtes à partir depuis plus d'un mois, nous aurions pu aider 200.000 déplacés".

Avant la guerre déjà, un habitant du Soudan sur trois souffrait de la faim. Aujourd'hui, 25 millions de Soudanais, soit près de la moitié de la population, ont besoin de l'aide humanitaire pour survivre, selon l'ONU.

La conférence de Genève, parrainée par l'Arabie saoudite, a pour but de dégager des fonds pour financer cette aide, alors que les agences de l'ONU disent ne pas avoir reçu un cinquième des financements dont elles ont besoin. Ces agences doivent aider les pays voisins du Soudan, tous plongés dans une crise économique ou en proie à des violences, à accueillir les réfugiés.

Elles doivent venir au secours de villes sou-

danaises où s'entassent des milliers de déplacés, aggravant les besoins en nourriture et en eau, et aider les médecins à faire face aux épidémies qui s'annoncent avec l'arrivée de la saison des pluies.

Dans les zones de combat, la quasi-totalité des hôpitaux sont hors d'usage, après avoir été bombardés ou occupés par les belligérants. Ceux qui restent ouverts n'ont plus de médicaments et une partie des médecins ont fui.

Outre l'Arabie saoudite, le Qatar, l'Égypte, l'Allemagne, l'agence humanitaire de l'ONU (Ocha), l'Union européenne et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) doivent participer à la conférence.

Pendant plusieurs semaines, l'Arabie saoudite et les États-Unis ont servi de médiateurs à des négociations entre les deux camps en vue d'arriver à un cessez-le-feu, sans parvenir à convaincre les deux généraux en lutte pour le pouvoir. La situation est particulièrement inquiétante au Darfour, une vaste région de l'ouest du Soudan, où s'affrontent militaires, paramilitaires, combattants tribaux et civils armés. Les témoignages sur des violences de grande ampleur contre les civils s'y multiplient, et selon l'ONU, plus de 150.000 personnes ont fui vers le Tchad.

Déjà dévasté dans les années 2000 par une guerre qui a fait environ 300.000 morts et près de 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU, le Darfour se dirige vers un nouveau "désastre humanitaire", averti l'ONU, estimant que les violences dans cette région pourraient constituer des "crimes contre l'humanité". Dans un communiqué commun, l'ONU, l'Union africaine et l'Igad, le bloc de l'Afrique de l'Est auquel appartient le Soudan, se sont dit "très inquiets du lourd bilan civil" et "des destructions massives" dans le pays.

Ces organisations ont tiré la sonnette d'alarme pour le Darfour où, estiment-elles, "le conflit a désormais une dimension ethnique, avec des attaques ciblées basées sur l'identité des gens et des déplacements de populations".

Le Premier ministre chinois reçu en Allemagne *Un partenaire de plus en plus critique*

Le chef de l'Etat allemand a reçu lundi le Premier ministre chinois Li Qiang qui effectue son premier déplacement à l'étranger, un test pour les relations entre Berlin et Pékin marquées par une rivalité croissante.

Le président allemand a donné le ton lors de ses entretiens avec le dirigeant chinois: la coopération entre les deux pays "reste importante mais elle a changé au cours des dernières années", a souligné Frank-Walter Steinmeier, selon des tweets de sa porte-parole Cerstin Gammelin.

"La Chine est un partenaire pour l'Allemagne et l'Europe, mais aussi de plus en plus un concurrent et un rival sur la scène politique", a-t-il ajouté.

L'essentiel des consultations gouvernementales sino-allemandes avec l'équipe du chancelier Olaf Scholz se déroulera mardi.

Li Qiang, nommé en mars, enchaînera avec une visite officielle en France où il assistera au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial.

Ce dialogue avec Paris et Berlin intervient alors que les relations entre Pékin et Washington sont particulièrement tendues.

Le secrétaire d'Etat Antony Blinken est depuis dimanche en Chine pour tenter d'amorcer un dégel diplomatique.

Or pour Berlin, les rapports entre Chine et États-Unis ont "une importance particulière pour la sécurité et la coopération mondiale", a souligné M. Steinmeier. Il a plaidé, auprès de son interlocuteur chinois, pour que les deux grandes puissances "renforcent leurs canaux de communication".

Premier partenaire commercial de l'Allemagne et marché vital pour son puissant secteur automobile, la Chine a longtemps été ménagée par Berlin. Sous les mandats d'Angela Merkel, jusque fin 2021, ce format de consultations sino-allemandes était régulier.

L'Allemagne a toutefois durci le ton, depuis plus d'un an, notamment face aux menaces visant Taïwan et aux accusations de persécutions contre les Ouïghours.

L'absence de condamnation par Xi Jinping de l'invasion russe de l'Ukraine a aussi creusé le fossé entre la Chine et l'Europe occidentale, l'Allemagne en particulier.

En témoigne la publication le 14 juin par Berlin d'un document qui décrit la Chine

comme une force hostile. La Chine, bien que "partenaire" de l'Allemagne, agit "à l'encontre de nos intérêts et valeurs", accuse notamment le gouvernement allemand dans sa "Stratégie de sécurité nationale".

Pour Berlin, avec l'action de Pékin, "la stabilité régionale et la sécurité internationale sont de plus en plus sous pression" et "les droits de l'homme ne sont pas respectés".

Cette Stratégie de sécurité, qui cible aussi la Russie, a été mal vécue par le gouvernement chinois. "Considérer et construire des relations internationales en voyant les autres comme des concurrents, des rivaux ou même des adversaires et transformer une coopération normale en questions de sécurité ou de politique ne fera que pousser notre monde vers un tourbillon de division et de confrontation", a mis en garde le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin. Les difficultés rencontrées par l'économie chinoise, qui peine à surmonter l'après-Covid, motivent la visite en Allemagne de Li Qiang.

De son côté, l'Allemagne cherche à réduire ses dépendances commerciales vis à vis de

Pékin, alors que la pandémie de Covid-19 et la perturbation des échanges internationaux qu'elle a entraînée ont ouvert les yeux des Allemands sur leurs vulnérabilités.

Li Qiang est "le tsar de l'économie de Xi et il est chargé de redresser l'économie, qui est en difficulté", explique à l'AFP Ian Johnson, spécialiste de la Chine au sein du groupe de réflexion américain Council on Foreign Relations. "Il est donc logique de se rendre chez le principal partenaire commercial de la Chine en Europe", observe-t-il. "Pour la Chine, l'Allemagne est l'acteur le plus important en Europe et, à mesure que les relations avec les États-Unis se détériorent, Pékin a intérêt à montrer qu'elle entretient des relations constructives avec le plus grand acteur en Europe", confirme Thorsten Brenner, de l'Institut global des politiques publiques (GPP). "La question est de savoir", selon M. Brenner, si les Allemands "continuent à jouer le jeu en prétendant qu'il y a un large accord avec Pékin" ou s'ils "choisissent une nouvelle voie en parlant franchement et en limitant la déclaration finale aux domaines où il y a une véritable voie à suivre pour la coopération".

Xi Jinping salue des progrès avec les Etats-Unis



Le président chinois Xi Jinping a salué lundi lors d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken les "progrès" et les "terrains d'entente" entre Pékin et Washington, malgré les tensions. Cet entretien intervient au deuxième et dernier jour de la visite de M. Blinken en Chine, une première en près de cinq ans pour un chef de la diplomatie américaine.

Outre la très épineuse question des liens entre les Etats-Unis et Taïwan, il revendiquée par Pékin et au coeur des différends entre les deux puissances, les relations bilatérales restent tendues sur un grand nombre de dossiers. Parmi eux, la rivalité dans les technologies, les

sanctions américaines visant les géants chinois du numérique, le commerce, le traitement de la minorité musulmane des Ouïghours en Chine ou encore les revendications chinoises en mer de Chine méridionale.

Après une rencontre dans la matinée avec Wang Yi, le plus haut responsable du Parti communiste chinois (PCC) pour la diplomatie, Antony Blinken a été reçu lundi après-midi par Xi Jinping au monumental Palais du peuple de Pékin. "Les deux parties ont fait des progrès (ce lundi matin) et sont parvenues à des terrains d'entente sur certains points spécifiques", non précisés, a souligné Xi Jinping, qualifiant ces avancées de "très bonne chose", selon

une vidéo diffusée par la télévision publique CCTV. "J'espère que par le biais de cette visite, le secrétaire d'Etat Blinken apportera un résultat positif à la stabilisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis", a déclaré M. Xi à son interlocuteur.

Lundi matin, Wang Yi avait affirmé à Antony Blinken que Pékin et Washington, arrivés à "un moment critique" de leurs relations, devaient choisir "entre dialogue et confrontation, coopération et conflit", d'après CCTV.

Le responsable chinois, qui a la haute main en Chine sur la politique extérieure chinoise, a également réaffirmé avec force la position de son pays sur le dossier de Taïwan.

La Chine estime que Taïwan est l'une de ses provinces, qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. "Le maintien de l'unité nationale est toujours au coeur des intérêts fondamentaux de la Chine" et "sur cette question, la Chine ne fera aucun compromis ni aucune concession", a indiqué Wang Yi à Antony Blinken.

Pékin se dit opposé à ce qu'il perçoit comme un rapprochement continu ces dernières années entre Washington et les autorités taïwanaises, issues d'un parti pro-indépendance.

Le responsable américain avait été reçu dimanche par le ministre chinois

des Affaires étrangères, Qin Gang, qui dans la hiérarchie chinoise est un cran en-dessous de Wang Yi.

Les deux hommes s'étaient entretenus pendant sept heures et demie, davantage que prévu, les deux pays convenant de maintenir la communication entre eux afin d'éviter tout conflit.

Dans les rues de Pékin, une habitante, Sun Yi, dit espérer que la visite du secrétaire d'Etat américain apaise les relations. "Je pense que les deux pays sont comme des amoureux qui se disputent", a déclaré à l'AFP la jeune femme de 26 ans. "Les deux parties ont chacune leur personnalité et leurs propres intérêts et ne sont pas prêtes à faire des compromis", a-t-elle jugé.

Les deux pays ont annoncé dimanche que Qin Gang avait accepté une invitation du secrétaire d'Etat américain à une visite aux Etats-Unis, à une date qui reste à déterminer.

Les échanges entre les deux hommes, conclus dans la soirée par un banquet, ont été "francs, substantiels et constructifs", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller. M. Blinken a notamment souligné "l'importance de la diplomatie et du maintien de canaux de communication ouverts sur l'ensemble des questions afin de réduire le risque de perception erronée et d'erreur de calcul", a-t-il précisé. Le ministre chinois des Affaires étrangères avait, lui, déploré auprès de son homologue américain que les liens Pékin-Washington soient "au plus bas" depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1979, selon la diplomatie chinoise.

La visite d'Antony Blinken est la première d'un secrétaire d'Etat américain en Chine depuis le voyage en octobre 2018 de son prédécesseur Mike Pompeo.

A six mois des élections, la campagne s'annonce très tendue en RDC

A six mois des élections, la campagne s'annonce très tendue en République démocratique du Congo, avec une opposition qui fulmine contre un régime bien décidé à rester au pouvoir, sur fond de conflit dans l'est et de crise sociale.

La présidentielle, à un seul tour, est prévue le 20 décembre dans l'immense pays de quelque 100 millions d'habitants, couplée à l'élection des députés nationaux et provinciaux ainsi que des conseillers communaux.

Félix Tshisekedi, président depuis janvier 2019, est candidat à un second mandat de cinq ans.

Pour l'avoir vécu lors des précédentes élections, repoussées de deux ans, certains Congolais doutent encore de l'organisation du vote en temps et en heure et s'attendent à ce qu'ils appellent un "glissement". Mais les autorités affirment que les élections auront bien lieu "dans les délais constitutionnels" et, surtout, la Commission électorale nationale (Céni) a

jusqu'à présent respecté son calendrier.

Elle a "enrôlé" (enregistré) les électeurs et leur a délivré des cartes. Cela lui a permis de refaire le fichier électoral, qui a été toiletté par un "audit externe" et a servi de base à la loi de "répartition des sièges", promptement votée par le Parlement et promulguée le 15 juin.

Techniquement, "la Céni a démontré qu'elle pouvait tenir les échéances... Un glissement est de moins en moins envisageable", constate Trésor Kibangula, analyste politique à l'institut de recherche Ebuteli.

En ce qui concerne la confiance et la transparence, c'est une autre histoire.

En fin d'année dernière, Ebuteli s'était inquiété d'un processus électoral "mal embarqué", porteur de risques de "violentes manifestations". En cause: les compositions hautement controversées de la Céni elle-même et de la Cour constitutionnelle, dernier verrou

électoral. "De fait, au niveau juridique, le pouvoir a tous les leviers", relève sous couvert d'anonymat un autre observateur de la politique congolaise.

Depuis quelques semaines, les formations de quatre opposants, candidats déclarés à la présidentielle, organisent des manifestations pour réclamer une refonte de ces organes qui, selon eux, vont mener à la fraude et au chaos.

Ces opposants - Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Matata Ponyo et Delly Sesanga - considèrent aussi que le fichier électoral est "fantaisiste", notamment parce que "l'enrôlement" n'a pu avoir lieu dans des territoires en proie aux violences armées et que l'"audit" a été réalisé en un temps record de cinq jours.

La police avait violemment réprimé une de leurs marches, le 20 mai, entraînant de nombreuses protestations, de la puissante Eglise catholique, de la société civile ou de la communauté interna-

tionale, avec une déclaration d'une quinzaine d'ambassades appelant à des élections "compétitives, pacifiques, inclusives et transparentes".

Le camp de l'ancien président Joseph Kabila (2001-2019), quant à lui, a jusqu'à présent demandé à ses militants de boycotter le processus électoral.

Selon Trésor Kibangula, il reste "une chance de regagner la confiance du public", c'est d'organiser "un nouvel audit indépendant et transparent du fichier électoral". Cela "pourrait contribuer à faire baisser les tensions politiques", sans avoir à repousser le vote, estime l'analyste. "L'opposition continue à réclamer des garanties de transparence, mais en même temps elle doit commencer à se préparer" pour les élections, dit-il également.

Le professeur en science politique Alphonse Maindo est de ceux qui pensent que de "bonnes élections" le 20 décembre sont impossibles. Il préconise plutôt

une "transition" qui permettrait de bien s'y préparer, y compris en "mobilisant les ressources nécessaires".

"Les prochains mois vont être explosifs, avec des manifestations, des arrestations, des procès...", craint l'universitaire, qui avait été l'un des derniers signataires d'une déclaration appelant Denis Mukwege à se présenter à la présidentielle. Le célèbre docteur, prix Nobel de la paix 2018 pour son action en faveur des femmes violées, n'a encore rien dit de ses intentions.

Les observateurs s'attendent par ailleurs à une forte abstention, à cause du manque de confiance dans le processus électoral et la classe politique en général, mais aussi parce que la préoccupation de beaucoup de Congolais, pris à la gorge par le chômage et l'inflation, est de nourrir leurs familles.

La RDC a un sous-sol très riche, mais les deux tiers de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 19/2023/KH
Le 12/07/2023 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :
Réalisation des prestations topographiques pour l'immatriculation des parcelles

du domaine public de l'autoroute relevant de la Province de Khémisset (TRONÇON RABAT - MEKNES).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt et un mille DIRHAMS (21.000,00 DHS)
L'estimation des coûts des prestations établi par le

maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.401.000,00 DH (Un million Quatre Cent un Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de

l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N°4477 /PA

le maître d'ouvrage est fixé à la somme :
Deux Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Six Cent Vingt Dirhams (298.620,00 Dh).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de l'Arrondissement Zouagha sis à Bensouda Route Ras Almaa Fès.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'Ordre de l'arrondissement Zouagha
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de l'Arrondissement et à l'adresse précitée.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
• Soit les transmettre par la voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics , Conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N°12 du règlement de la consultation (RC).
N°4478 /PA

FIDUCIAIRE
BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 19/05/2023 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Dénomination : CHAKIM BUILDING SARL A AU
2- Siège social: N°23, RUE BOURED ETAGE 3 N°05 ROCHES NOIRES - CASABLANCA.
3- Objet social : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE), TRAVAUX D ELECTRICITE ET PLOMBERIE , TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRUI.
Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
4- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à Mr CHAKIM AIT AADI l'associé unique.
5- La Gérance : la société est gérée par Mr CHAKIM AIT AADI pour une durée illimitée.
6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
7- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce casablanca et immatriculée au registre de commerce sous le 586833 le 12/06/2023, /N° de dépôt : 22013 .
N°4479 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT ZOUAGHA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04 /2023
Soirée Publique
Le Lundi 17/ 07 / 2023 à 11 H 00 du matin , il sera procédé dans les bureaux de monsieur le Président de l'Arrondissement zouagha , à la salle des Réunions de l'Arrondissement sis à Bensouda Route Ras Almaa Fès , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :
Appel d'Offres sur offre de prix N° 04 / 2023 :
Achat d'Articles de Sports - Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dhs).
- L'estimation des Coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.401.000,00 DH (Un million Quatre Cent un Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de

le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.401.000,00 DH (Un million Quatre Cent un Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRÉ-SCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE ÉDUCATION ET DÉPANNAGE RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
SERVICES DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

**AVIS RECTIFICATIF DE
L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°05J/EXP/2023**

Le directeur provincial du Ministère de l'éducation nationale, de préscolaire et des sports d'El-Jadida porte à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert N° 05J/EXP/2023 relatif à la restauration collective au profit des élèves des internats et des Taliba relevant de la direction provinciale d'El-Jadida. En deux lots séparés :

Lot N°1 : Restauration collective au profit des élèves des internats du lycée technique RAZI et lycée qualifiant BIR ANZARAN, Commune El Jadida.

Lot N°2 : Restauration collective au profit des élèves d'internat du lycée collégial ELMASSIRA, et des Talibouladref, Commune OULAD FREA.

Paru au journal libération n°9948 du Vendredi 16 juin 2023 connu un changement au niveau de l'estimation maximum du lot N° 2 (TTC), qui a été changé de 4 532 640,00 DHS (Quatre Millions Cinq Cent trente-deux Mille Six Cent Quarante dirhams) à 2 788 170,00 (Deux Millions Sept Cent Quatre Vingt Huit Mille Cent Soixante Dix dirhams, et le reste est inchangé.

N°4480 /PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRÉ-SCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA

AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il est porté à la connaissance du public que les appels d'offres ouverts sur offres de prix n° :

- **03/AFJ/2023**, relatif à La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 01).
- **04/AFJ/2023**, relatif à La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 02).
- **05/AFJ/2023**, relatif à La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 03).

Publié aux journaux : - La Libération N°9946 En Date Du 14/06/2023 En Langue Française ; Al Ittihad Al Ichiraki N° 13474 du 14/06/2023 En Arabe. Ont été rectifié comme suit :

- Report de la date d'ouverture des plis du **06/07/ 2023** au **14/07/2023**.
- L'estimation d' AOO03/AFJ/2023:7 040 110,00DHS. TTC
- L'estimation d' AOO04/AFJ/2023:7 019 991,00 DHS. TTC
- L'estimation d' AOO 05/AFJ/2023:7 578 153,00 DHS. TTC

Les dossiers des consultations doivent être téléchargés à nouveau à partir du portail des marchés de l'État : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

N°4481 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SDD B M R H S M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 46/PROTS/T/2023

Le 13/07/2023 à 10 heures , il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget marchés et ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achèvement des travaux d'aménagement de la cour du collège lycée Ain Blal à la commune Ain Blal-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du budget marchés et ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **5 000,00 dh (cinq mille dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **255 600,00 dhs TTC (deux cent cinquante cinq mille six cent dirhams TTC)**.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A.2
- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N°4482 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 15/2023/CH/INV
- Séance publique -
Le 12 juillet 2023 à 11 :30

Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation du centre de la deuxième chance relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF - MS (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 37 000,00 dirhams (Trente-Sept Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA ;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état - www.marchespublics.gov.ma -.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient

lieu de dossier technique.
N°4493/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Préscolaire & des Sport
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/E/2023
Le Vendredi 14 Juillet 2023 à 10:00 heures il sera procédé au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du Préscolaire et des Sports de MOHAMMEDIA relevant de l'Académie Régionale d'éducation et de Formation de Casablanca -Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 03/E/2023 relatif à l'approvisionnement en légumes et fruits destiné à l'internat du lycée qualifiant des métiers de l'hôtellerie et Tourisme à Mohammedia dépendant de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la région de Casablanca-Settat
Le cautionnement provisoire est fixé à : Six Mille Dirhams (6000,00 Dhs)
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau des Achats et Marchés à la direction provinciale de Mohammedia sise rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.
Il peut être également téléchargé sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

blics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC est fixée comme suit :
• Min : Trois Cent Trente Cinq Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (335 520,00 DHS).
• Max : Quatre Cent Soixante Neuf Mille Sept Cent Vingt Huit Dirhams (469 728,00 DHS).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sise à l'adresse indiquée ci-dessus
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'État conformément à l'Arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.
N°4494/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
AREF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS AU "RABAIS OU A MAJORATION" N° 06/I/23

Il sera procédé, le 12 juillet 2023 à 10 heures, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" relatifs concernant les : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE DEUX ECOLES PRIMAIRES ET D'UN LYCEE COLLEGIAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN, EN DEUX LOTS : LOT 1 : LES ECOLES PRIMAIRES IBN ALMOATAZ ET JAMILA EKRAWANA, LOT 2 : LE LYCEE COLLEGIAL ZINEB NEZAWIA.**

L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) pour chaque lot est :

- lot n° 1 : 723 156,80 Dhs (Un million Sept Cent Vingt-Trois Mille Cent Cinquante-Six Dirhams et Quatre Vingt Centimes)
- lot n° 2 : 1 517 127,60 Dhs (Un million Cinq Cent Dix-Sept Mille Cent Vingt-Sept Dirhams et Soixante Centimes)

Le montant des cautionnements provisoires pour chaque lot est comme suit :

- lot n° 1 : 42 500,00 Dhs (quarante-deux mille cinq cent Dirhams)
- lot n° 2 : 38 000,00 Dhs (trente-huit mille Dirhams)

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	AS	4

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 précité.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 8 du règlement de consultation.
N°4492/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 14/2023/CH/INV
- Séance publique -

Le 12 juillet 2023 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua relevant de l'AREF -MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) terrains de sport aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	80 000,00 DHS (Quatre-vingt mille dirhams)
02	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) internats aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	37 000,00 DHS (Trente-sept mille dirhams)
03	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) internats aux lycées collégiens relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	37 000,00 DHS (Trente-sept mille dirhams)
04	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée qualifiant AL ATLAS relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	37 000,00 DHS (Trente-sept mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA ;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°4491/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 14/2023/CH/INV
- Séance publique -

Le 12 juillet 2023 à 14:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua relevant de l'AREF -MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) terrains de sport aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	40 000,00 DHS (Quarante mille dirhams)
02	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) internats aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	18 000,00 DHS (Dix-huit mille dirhams)
03	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) internats aux lycées collégiens relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	18 000,00 DHS (Dix-huit mille dirhams)
04	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée qualifiant AL ATLAS relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.	18 000,00 DHS (Dix-huit mille dirhams)
05	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'aménagement et réhabilitation du centre de la deuxième chance relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF - MS.	18 000,00 DHS (Dix-huit mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA ;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.
N°4490/PA


AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°29/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous :

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
29/2023/ABH-GZR	Maintenance préventive et curative des systèmes de vidéosurveillance, contrôle d'accès et anti-intrusion installés au niveau des grands barrages existant dans la zone d'action de l'ABH-GZR.	5 000,00 DH Cinq Mille Dirhams	585 600,00 DH TTC Cinq Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Six Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises	12/07/2023 A 10h00min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014).
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 de la consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°4498 /PA


AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°28/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous :

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative TTC		Date d'ouverture des plis
			Min	Max	
28/2023/ABH-GZR	Travaux d'entretien et de maintenance des équipements hydromécaniques et électromécaniques et des ouvrages hydrauliques des barrages de Kaddoussa, Timkît et Toudgha au niveau de la zone d'action de l'ABH-GZR.	9 000,00 DH Neuf Mille Dirhams.	279 264,00 DH TTC Deux Cent soixante-dix-neuf mille Deux cent soixante quatre Dirhams. Toutes Taxes Comprises	564 768,00 DH TTC Cinq Cent Soixante-quatre mille sept cent soixante-huit Dirhams. Toutes Taxes Comprises	12/07/2023 A 09h00min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014).
- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :
- Secteur : I ; Qualifications Demandées : I7 ; Classe demandée : 5.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 de la consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°4497 /PA

«NOREST DISTRIBUTION» SARL
 AU CAPITAL DE DEUX MILLIONS (2.000.000,00) DE DIRHAMS
 SIÈGE SOCIAL: ZONE INDUSTRIELLE LOT N°113 OUJDA
 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/05/2023, il a été institué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination Sociale : «NOREST DISTRIBUTION»
 Forme : SARL.
 Objet : La vente, la représentation de toutes spécialités des produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, dermo-pharmacie, cosmétologie et tous dispositifs médicaux
 Siège : Zone Industrielle Lot N°113 OUJDA.

Durée : 99 ans.
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 2.000.000,00 Dirhams.

La gérance : Monsieur MALI Youssef gérant unique.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Bénéfices : L'associé unique procède à l'affectation du résultat conformément aux dispositions légales et décide de sa mise en paiement. La société a été immatriculée au Registre de Commerce d'Oujda le 13/06/2023 sous le numéro

de 3233.

N°4501 /PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement de l'Eau

Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2023

Le 13/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghalif Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

REALISATION DES PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC DE L'AUTOROUTE RELEVANT DE LA WILAYA DU GRAND C A S A B L A N C A ;

TRANCHE2

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DH/Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 620 400,00DH TTC (Six cent vingt mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghalif Casablanca 20102 BP 1774
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyés par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°4499 /PA


Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El Jadida
APPEL D'OFFRES AU « RABAS OU A MAJORATION »
N° : 21/06/2023

Le 14/07/2023 à 09h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida, 1 rue Victor Hugo El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAS OU A MAJORATION », comme suit :

Objet	Caution Provisoire	Estimation En Dirhams TTC
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE NEUF (9) ÉCOLES RELIANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA RÉPARTIS EN SIX (6) LOTS :		
Lot n°1 - Ecole Sidi Ali Louzane, Ecole Ecole Oulad Hbiel et s/s Etziaz Moussa à la Commune Territoriale Sidi Ali Ben Handouche.	7 500,00 DHS (Sept Mille Cinq Cent Dirhams)	496 068,00 (Quatre Cent Quatre-Vingt Seize Mille Soixante Huit)
Lot n°2 - S/S Had Ouled Assa à la Commune Territoriale Oulad Assa.	4 500,00 DHS (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams)	423 084,00 (Quatre Cent Vingt-Trois Mille Quatre-Vingt Quatre)
Lot n°3 - S/S El Akkade et école Lahmanja à la Commune Territoriale Oulad Assa.	7 500,00 DHS (Sept Mille Cinq Cent Dirhams)	487 244,00 (Quatre Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Deux Cent Quarante Quatre)
Lot n°4 - Ecole El Wilak à la Commune Territoriale My Abdelah.	4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams)	278 784,00 (Deux Cent Soixante-Dix Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt-Quatre)
Lot n°5 - Ecole El Moutanabli à la Commune Territoriale El Jadida.	5 000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams)	527 444,00 (Cinq Cent Vingt-Sept Mille Quatre Cent Quarante Quatre)
Lot n°6 - Ecole Communautaire Abdelkader El Kharbi à la Commune Territoriale Oulad Handane.	5 000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams)	298 908,00 (Deux Cent Quatre-Vingt-Dix Huit Mille Neuf Cent Huit)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'El Jadida, Service Constructions, Équipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4496 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2023/DGM
Le présent
Appel d'offres
est réservé aux petites
et moyennes entreprises
nationales,
Coopératives, unions
des coopératives et
auto-entrepreneurs

Le 17/07/2023 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
des marchés et gestions
comptables de la Direction
Générale de la Météorologie,
en face de la préfecture
Hay Hassani Boite Postale
8106 à Casablanca à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix n°
08/2023/DGM, pour l'entretien
et le nettoyage des locaux
de la Direction Générale de
la Météorologie à Casablanca,
en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service des
marchés et gestions comptables
de la Direction Générale de
la Météorologie en face de
la préfecture
Hay Hassani Boite Postale
8106 à Casablanca, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 15
000,00 dhs (Quinze Mille
Dirhams).

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de :
642784,90dhs(Six cent
quarante-deux mille sept cent
quatre-vingt-quatre dirhams
et quatre-vingt-dix Centimes
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31
du décret n°2.12.349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□ Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le Service
des marchés et gestions
comptables de la Direction
Générale de la Météorologie
en face de la préfecture Hay
Hassani Boite Postale 8106 à
Casablanca.

□ Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Service précité;

□ Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

□ Soit transmettre par voie
électronique conformément
aux dispositions de l'arrêté
du ministre de l'économie et
des finances n° 1982-21 du 9
Joumada I 1443 (14 décembre
2021) relatif à la
dématérialisation des procédures
de passation des marchés
publics et des garanties
pécuniaires.

Il est prévu une visite des
lieux le :
- Le 05/07/2023 à 10h au
siège de la Direction Générale
de la Météorologie à 10h
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N°4503/PA

SOCIETE NATIONALE DE
RADIODIFFUSION ET DE
TELEVISION
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 51AOM/SNRT/2023

Le 13/07/2023 à 1200 heures
, il sera procédé dans les bureaux
de la SNRT, 1 Rue EL
Birhi Rabat au 5ème étage,
salle des réunions au bâtiment,
sis à Angèle raes Youssef
Ibn Tachfine et Assafi,
Rabat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix pour :
Fourniture de Micflags personnalisés
et bornettes pour
les microphones des services
édités de la SNRT.

Les prospectus, les Echantillons
et les documents techniques
exigés par l'article 18
du règlement de la consultation
doivent être déposés au
secrétariat de la direction des
achats SNRT(2ème étage) au
plus tard le 12/07/2023 à 16
Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction
des Achats de la SNRT
(2ème étage).

• Par téléchargement gratuit
sur le portail de dématérialisation
des appels d'offres de la
SNRT
https://ao.snet.ma/et le portail
maocain des marchés
publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/

• Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de 59
000, 00 Dhs

• L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître

d'ouvrage est fixée à : 600
000,00DHS TTC

• Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
du règlement de consultation.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé
leurs plis au secrétariat
de la direction des achats de la
SNRT

- Soit les envoyer par voie
électronique au portail des
marchés publics
https://www.marchespublics.gov.ma/

- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité

- Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.

N°4505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 14/2023/INDH

Le 13/07/2023 à 10H00, il
sera procédé dans la salle de
réunion du siège de la province
de Médiouna, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'achat des manuels
et fournitures scolaires, dans
le cadre de l'Initiative Royale
« Un million de cartables » au
titre de l'année scolaire 2023-
2024, destinés aux élèves des
collèges sis Commune Sidi
Hajaj Oued Hassar et Commune
Mejjata Oued Taleb
relevant de la Province de
Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau du
secrétariat général de la province
de Médiouna (division
de budget et des
marchés/service des marchés),
il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Vingt-trois mille dirhams (23
000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de un million cinq
cent quatre-vingt-dix-neuf
mille quatre cent soixante-
dix-huit dirhams et cinquante
et un centimes TTC (1
599 478.51 Dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31
du décret n° 2.12.349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau
du secrétariat général de la
province de Médiouna (division
de budget et des marchés/
service des marchés).

• Soit les transmettre par voie
électronique au Maître d'ouvrage
via le portail des marchés
publics :
www.marchespublics.gov.ma.

• Soit les remettre au Président
de la commission d'appel
d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les échantillons des cahiers
exigés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
dans le bureau de service des
marchés au plus tard le
12/07/2023 à 14h00.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement

de consultation.
N°4406/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
MEDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 15/2023/INDH

Le 14/07/2023 à 10H00, il
sera procédé dans la salle de
réunion du siège de la province
de Médiouna, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'achat des manuels
et fournitures scolaires dans
le cadre de l'Initiative Royale
« Un million de cartables » au
titre de l'année scolaire 2023-
2024, destinés aux élèves des
écoles primaires sis Commune
Sidi Hajaj Oued Hassar-
Province de Médiouna-

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau du
secrétariat général de la province
de Médiouna (division
de budget et des
marchés/service des
marchés), il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Dix-huit mille dirhams (18
000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la

somme de un million cent
quarante-quatre mille huit
cent trente dirhams et quarante-
sept centimes TTC (1
144 830.47 Dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31
du décret n° 2.12.349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.

• Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau
du secrétariat général de la
province de Médiouna (division
de budget et des
marchés/service des
marchés).

• Soit les transmettre par voie
électronique au Maître d'ouvrage
via le portail des marchés
publics :
www.marchespublics.gov.ma.

• Soit les remettre au Président
de la commission d'appel
d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les échantillons des cahiers
exigés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
dans le bureau de service des
marchés au plus tard le
13/07/2023 à 14h00

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de consultation.

N°4407/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE EL KEBAR
COMMUNE AIT ISHAQ

Avis d'annulation de la consultation architecturale

Le président de la commune d'AIT ISHAQ, informe l'ensemble des
architectes que la consultation architecturale N° 02/SM/2023 prévue le du25

Mai 2023 à 11 heures, concernant : Etude architecturale et suivi des travaux de
construction d'une stèle commémorative à la Commune AIT ISHAQ Province de

Khenifra, est annulée, et ce suite au non-respect des dispositions de
l'article : 19 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 relatif aux

marchés publics. N°4503/PA

Official notice in Arabic regarding the cancellation of an architectural consultation. It includes logos of the Moroccan government and the local authority of Ait Ismaq. The text states that the consultation for the construction of a commemorative stele is cancelled due to non-compliance with the terms of reference. It lists the details of the cancelled consultation and provides contact information for the local authority.

Sport

Près de 250 athlètes participent au 23^{ème} Championnat arabe d'athlétisme senior



Près de 250 athlètes issus de 16 pays arabes participeront au 23^{ème} Championnat arabe d'athlétisme senior, prévu du 20 au 24 juin courant, au Grand stade de Marrakech.

Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse destinée à jeter la lumière sur les préparatifs en cours pour garantir la réussite à cette manifestation sportive internationale.

Intervenant à cette occasion, le se-

crétaire général de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Mohamed Ghoulane, a indiqué que 16 pays arabes ont confirmé leur participation à ce 23^{ème} Championnat arabe d'athlétisme, qui aura lieu à Marrakech, "la cité millénaire au rayonnement touristique international".

Il s'agit des pays suivants : Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, Somalie, Irak, Koweït, Yémen, Tunisie, Djibouti,

Syrie, Sultanat d'Oman, Palestine, Qatar, Liban, Libye, Egypte en plus du Maroc pays hôte, a-t-il précisé.

Cette édition a reçu de World Athletics (anciennement IAAF) le label permettant d'être qualificative au Championnat du monde d'athlétisme 2023, qui aura lieu à Budapest (Hongrie) en août prochain, a-t-il ajouté.

"C'est un véritable défi pour les athlètes participants issus des pays arabes", a-t-il enchaîné, indiquant que 23 épreuves sont programmées durant cette édition qui aura lieu au Grand stade de Marrakech, à l'exception du semi-marathon et de la marche sur route, qui seront programmés dans les artères de la cité ocre.

M. Ghoulane a indiqué que toutes les dispositions ont été prises pour que cette édition se déroule dans de bonnes conditions, mettant en relief le rôle du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, des autorités locales et des acteurs de cette discipline aux niveaux national et arabe, pour garantir la réussite de cette manifestation sportive.

De son côté, le président de l'Union arabe d'athlétisme, Habib Al-Rabaan, a relevé que le Maroc a toujours été à la hauteur des attentes au niveau de l'organisation d'événements sportifs de ce genre, citant à cet égard le meeting international Mohammed VI, qui a fait partie

de 2010 à 2015 du calendrier du Challenge mondial IAAF avant d'être promu dans la Ligue de diamant à partir de 2016.

Dans ce cadre, M. Al-Rabaan a relevé que cette édition sera exceptionnelle eu égard à la couverture médiatique, dont elle bénéficie, soulignant que l'objectif de ce genre de manifestations sportives consiste à dénicher de jeunes talents dans les différentes épreuves.

M. Al-Rabaan s'est félicité de la reconnaissance de cette édition par World Athletics en tant que qualificative aux Championnats du monde d'athlétisme 2023.

Organisé par la FRMA en coordination avec l'Union arabe d'athlétisme, le 23^{ème} Championnat arabe d'athlétisme senior connaîtra la participation de grands athlètes arabes tels que le Qatarien Mutaz Essa Barshim, spécialiste du saut en hauteur, champion du monde à Londres (2017), Doha (2019), et champion olympique à Tokyo en 2020 et l'athlète égyptienne Bassant Hemida, qui a décroché deux médailles lors des Jeux africains en 2019 et détient les records de son pays dans les épreuves du 100 m et 200 m.

A rappeler que le Maroc demeure le pays qui a remporté le plus de médailles aux niveaux des championnats arabes d'athlétisme avec 108 médailles, depuis la première édition organisée à Damas en 1977.

Coupe du Trône de basketball

Consécration de Majd Tanger

Le club de Majd Tanger a remporté la Coupe du Trône hommes de basketball (saison 2022-2023), en battant le FUS de Rabat par 72 à 57 (mi-temps 41 à 35), dimanche en finale disputée à la salle du complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

A l'issue des demi-finales disputées vendredi à Casablanca, Majd Tanger a éliminé l'AS Salé (75-69), tandis que le FUS de Rabat a pris le meilleur sur le Maghreb de Fès sur le score de 74 à 58.

Majd Tanger et FUS de Rabat s'étaient qualifiés également à la finale de la Division Excellence de basketball au détriment, respectivement, du Wydad de Casablanca et de l'Itihad Tanger.

Les dames du club de la ville du Détroit ont également remporté la Coupe du Trône (saison 2022-2023), en battant Ithri Nador par 72 à 50.

Le padel et le beach-tennis relèvent désormais de la FRMT

L'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT), tenue samedi à Rabat, a approuvé, à l'unanimité, l'amendement de l'article 5 de ses statuts, plaçant désormais le padel et le beach-tennis parmi les sports relevant de la FRMT.

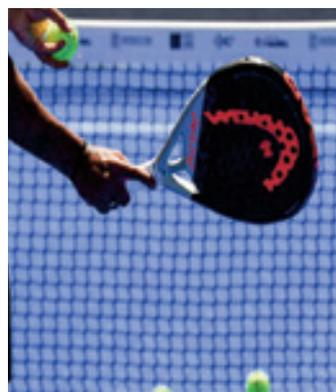
Ainsi, 63 voix ont voté pour cet amendement sur un total de 75 membres ayant le droit de vote.

En vertu de cet amendement, la FRMT sera habilitée à organiser les compétitions et les participations du Maroc aux échelons continental et international dans les sports de padel et de beach-tennis.

S'exprimant à cette occasion, le président de la FRMT, Fayçal Laraïchi, a affirmé que le padel connaît un grand essor à travers le monde et au Maroc, relevant que le Royaume compte plus de 12 terrains pour la pratique de cette discipline, facile à jouer et qui ne nécessite pas de grands moyens.

Selon lui, l'article 5 des statuts ne stipulait pas expressément que le padel et le beach-tennis sont régis par la FRMT, soulignant que pour intégrer la fédération internationale de la discipline, il était nécessaire de procéder à l'amendement de cet article.

Il a noté, dans ce sens, que les statuts ainsi amendés seront soumis au ministère de tutelle en vue de leur approbation.



Par ailleurs, la Fédération a tenu ses assemblées générales au titre des saisons sportives 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Au début des travaux de ces assemblées, lecture a été donnée aux rapports moraux, qui ont été discutés puis approuvés à l'unanimité.

Ces rapports ont passé en revue les différentes activités organisées par la FRMT aux niveaux national et international, à l'instar du Grand Prix Hassan II de tennis, du GP SAR la Princesse Lalla Meryem, des

matchs Maroc-Vietnam, comptant pour les qualifications du groupe mondial II de la Coupe Davis, outre des sessions de formation au profit des entraîneurs et arbitres.

Les textes ont également énuméré les performances réalisées durant ces saisons sportives, à l'image du titre du championnat d'Afrique dans les différentes catégories, deux médailles lors des Jeux africains (Maroc-2019) et la qualification de Malak El Allami et Reda Bennani au 2^e tour de Roland-Garros Juniors, qui y ont pris part au tableau final, aux côtés de leur compatriote Aya El Aouni.

Les rapports ont, en outre, évoqué les participations de la FRMT aux rencontres et congrès internationaux, tout en soulignant le rôle de l'instance fédérale dans la promotion de la balle jaune et l'augmentation du nombre des associations et pratiquants, notamment les jeunes catégories.

L'accent a également été mis sur l'importance de développer la relation entre la Fédération et les clubs et d'élargir la base des pratiquants, à travers la mise en action de la direction technique nationale.

Quant aux rapports financiers, ils ont fait état d'un déficit au niveau des recettes, notamment en 2020, année marquée par le gel des activités sportives en raison du Covid-19.

Le suspense bat son plein en Botola Pro D1

Titre et relégation

Une manche pour y voir plus clair



Plus que deux actes avant la clôture de la Botola Pro D1 de football au titre la saison sportive 2022-2023. Pour le compte de la 29^{ème} journée, dont les matches se joueront en simultané ce soir à partir de 20 heures, le suspense se poursuivra aussi bien en haut qu'en bas du tableau.

Place donc une fois encore au duel à distance entre l'AS FAR et le Wydad, les deux écuries toujours en course pour le titre. Les Militaires, leaders avec 63 points, auront à croiser le fer à Rabat avec le Raja qui logne

la quatrième place du classement. Pour l'AS FAR, les choses sont claires, gagner pour clore les débats et assurer dès cette journée le titre de champion du Maroc. Tout autre résultat raviverait les chances du Wydad, dauphin (60 pts), sommé de surclasser la JSS et attendre un faux-pas des hommes de Lhoucine Ammouta qui a débuté l'exercice avec le WAC pour le boucler avec l'AS FAR.

En ce qui concerne les clubs sous la menace de la relégation, le DHJ, désormais lanterne rouge, n'aura pas la tâche facile en

accueillant la Renaissance de Berkane, tout comme l'OCK, avant-dernier, qui se rendra à Safi pour se mesurer à l'Olympic local.

Si le sort du DHJ et de l'OCK ne dépend pas d'eux, ce n'est pas le cas de l'IRT qui, en s'offrant les Jdidis, lors de la précédente manche s'est hissé au 14^{ème} rang avec 26 points, un siège, certes, non confortable mais pas du tout éjectable. En se déplaçant à Mohammedia pour donner la réplique au SCCM, les Azzurbalncos chercheront à conserver leur élan victorieux en vue de fuir pour de bon la zone des turbulences. Situation dans laquelle patauge également le MAT, 13^{ème} avec 29 points, qui n'a qu'une seule option : vaincre le FUS, déjà assuré de décrocher la troisième marche du podium.

Dans la même enseigne que le Maghreb de Tétouan, l'on trouve le MCO (12^{ème} avec 29 pts) acculé à réaliser un bon résultat à Rabat face à une équipe tourouguie bien peinarde. Tandis que le dernier match, sans enjeu, opposera deux abonnés du ventre mou du classement, à savoir le HUSA et le MAS.

M.Bouarab

Programme
Mardi à 20h00
SCCM-IRT
DHJ-RSB
HUSA-MAS
MAT-FUS
OCS-OCK
UTS-MCO
WAC-JSS
AS FAR-RCA

La RCAZ et le CAYB retrouvent l'élite

La Renaissance de Zemamra (RCAZ) et le Youssoufia de Berrechid (CAYB) ont décroché leurs billets d'accès à la Botola Pro D1 « Inwi » de football, dimanche au terme de la 30^{ème} et dernière journée de la deuxième division (D2).

Le Youssoufia, s'est incliné face au Stade Marocain par 1 but à 0, au stade Ahmed Chehoud de Rabat. Le club d'Ouled Hriz occupe la 2^{ème} place avec 52 points. Le Stade Marocain, un des plus anciens clubs marocains -fondé en 1919- et auteur d'un parcours exceptionnel cette saison doit certainement se mordre les doigts après avoir terminé au pied du podium (3^{ème}/52 pts), avec un goal-average favorable au Youssoufia.

Le club rbati devait s'imposer par au moins deux buts d'écart afin de valider son ticket d'accès à la D1.

Le deuxième billet d'ascension à la division supérieure revient à la Renaissance de Zemamra (RCAZ), qui s'est largement imposée (3-0) face au Widad de Témara (WST).

Le WST évoluera la saison prochaine chez les amateurs aux côtés de l'Ittihad Khémisset.

L'Atletico de Madrid veut s'attacher les services de Sofyan Amrabat



L'Atletico de Madrid, qui disputera la saison prochaine la Ligue des champions, suit de près l'international marocain Sofyan Amrabat, qui quittera la Fiorentina cet été, rapporte, lundi, le quotidien sportif espagnol "AS".

"L'Atletico est attentif à chaque mouvement puisqu'il veut s'attacher les services du joueur marocain", écrit le journal spécialisé, ajoutant qu'Amrabat est également "séduit par l'idée de porter le maillot rouge et blanc".

"L'Atletico est à la recherche d'un milieu de terrain et Amrabat, 26 ans, est le favori depuis longtemps", souligne "AS", précisant que l'équipe présidée par Enrique Cerezo examine toutes les possibilités financières avant d'entamer les négociations.

Outre l'équipe de la capitale espagnole, d'autres clubs comme Manchester United et le Bayern Munich sont également intéressés par la révélation du dernier Mondial de Qatar, mais Amrabat a déjà exprimé son souhait de jouer au championnat espagnol, fait savoir la publication.

La situation d'Amrabat dont le contrat avec la Fiorentina expire en 2024 et le souhait de l'Atletico rapprochent l'international marocain de l'équipe de Simeone, conclut "AS".

Réception en l'honneur de l'équipe nationale de futsal

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé, dimanche au complexe Mohammed VI de football à Maâmora (banlieue de Salé), une réception en l'honneur de la sélection marocaine de futsal, sacrée championne de la Coupe arabe, organisée en arabie Saoudite.

Lors de cette cérémonie, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a donné lecture au message de félicitations adressé par SM le Roi Mohammed VI aux membres de l'équipe nationale de futsal qui a remporté, vendredi dernier à Djeddah, la septième édition de la Coupe arabe de futsal.

Dans ce message, le Souverain a souligné que cette victoire confirme de nouveau le rayonnement du football marocain avec ses différents types et catégories, lors des différentes manifestations sportives régionales, continentales et internationales.

SM le Roi a également exprimé dans ce message, Sa fierté pour ce

nouvel exploit, fruit des efforts fournis par les membres de l'équipe nationale de futsal, ainsi que l'ensemble des cartes techniques et administratives de la FRMF.

Le Souverain a souhaité aux membres de la sélection nationale plein succès sur la voie de la réalisation de davantage de titres, tout en les assurant de Sa Haute sollicitude et bienveillance.

A cette occasion, M. Lekjaa a mis en avant le rôle du complexe Mohammed VI de football dans l'amélioration du niveau des joueurs, à la faveur des infrastructures de dernière génération dont il dispose.

Après avoir félicité les membres de l'équipe nationale pour cette consécration méritée, le président de la FRMF a fait savoir que la barre des attentes est placée désormais plus haut, invitant les Lions du futsal à redoubler d'efforts afin d'atteindre le dernier carré du prochain Mondial.

Il a souligné, dans ce sens, que la FRMF mettra tous les moyens possibles à la disposition de l'équipe na-

tionale en vue d'atteindre cet objectif.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe nationale, Hicham Dguig, s'est dit heureux après le 3^{ème} sacre d'affilée du Maroc en Coupe arabe, notant que les joueurs marocains ont fait montre d'un grand niveau technique et de concentration lors de ces jouets.

A la faveur de la stratégie clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI, plaçant la jeunesse au centre des intérêts, l'équipe nationale de futsal a trouvé en le Complexe Mohammed VI de football à Maâmora l'endroit idéal pour préparer ses participations sur les scènes régionale, continentale et internationale, a-t-il soutenu. Pour sa part, le président de la Ligue nationale du football diversifié, Taha Mansouri, a tenu à féliciter l'équipe nationale pour cet exploit historique, le troisième de suite.

La sélection marocaine s'était imposée, vendredi dernier à Djeddah en finale de la Coupe arabe, face au Koweït par 7 buts à 1.

Le Danemark compte rester un fief de la gastronomie mondiale

Des plats déjantés à base de pattes de poulet ou d'ailes de papillon ou bien de simples produits du cru : au Danemark, le nouveau fief de la gastronomie mondiale, des établissements rivalisent de créativité pour prendre la relève du Noma, plusieurs fois sacré meilleur restaurant au monde.

Sis au fin fond d'une ancienne zone industrielle, dans un ex-chantier naval, Alchemist transforme la nourriture en or en promettant à ses fortunés visiteurs - le menu, unique, est à 4.900 couronnes (658 euros) - une "expérience holistique" composée de 50 "impressions".

"L'ambition, c'est de changer le monde à travers la gastronomie et d'essayer de faire vivre une expérience immersive (...) en amenant différents champs artistiques dans le monde culinaire", explique à l'AFP le jeune chef de 32 ans, Rasmus Munk, deux étoiles au Michelin.

Une immersion qui attire: 10.000 personnes figurent sur la liste de l'attente de l'établissement qui sert 52 couverts par jour.

Passée la lourde porte en bronze, les gourmets sont plongés dans une ambiance quasi mystique: effets musicaux lumineux, performance de danse contemporaine...

Un premier salon pour des amuse-bouches, puis le "dôme", où l'essentiel du repas a lieu, sous une coupole où des paysages sous-marins flamboyants mais ravagés de pollution plastique précèdent sur écran des extraits anxiogènes de journaux télévisés.

Caviar installé dans la pupille d'un oeil factice ou plastique fait à partir d'un bouillon de morue séché: stimuler le cerveau du visiteur importe presque plus que de subjuguer ses papilles.

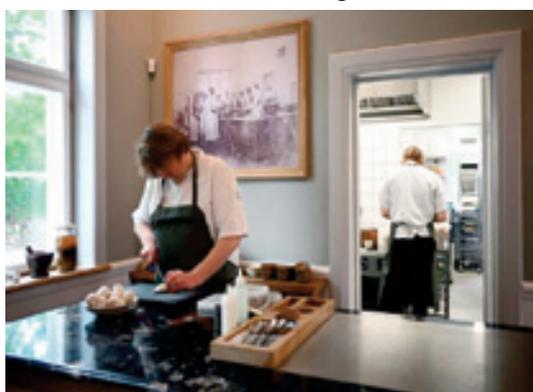
"Mon moment favori, c'est quand les gens commencent à débattre, à créer des liens avec la nourriture et les expériences", assure M. Munk.

Si le Noma, plusieurs fois sacré meilleur restaurant de la planète et l'un des deux restaurants à compter trois étoiles Michelin, fermera ses portes fin 2024 pour se réinventer en laboratoire culinaire, le Danemark compte sur nombre de restaurants pour continuer d'attirer les touristes.

Lundi, cinq nouveaux établissements ont reçu une étoile et un sixième deux. A une centaine de kilomètres à l'ouest de Copenhague, changement total de décor.

Une autre étoile de la gastronomie danoise, Claus Henriksen, a récemment installé son restaurant, Mota, dans un ancien asile psychiatrique.

Ici, tout est calme, simple et cham-



pêtre.

Malgré l'apparente quiétude, "c'est un lieu où l'on peut faire plein de choses folles", s'amuse-t-il.

Entouré d'une nature foisonnante, entre champignons, asperges, algues et merlus, le quadragénaire débonnaire pioche dans son environnement immédiat pour composer ses menus.

"Il y a 20 ans, on faisait beaucoup de cuisine française classique, de l'italien (...), on en a oublié nos propres produits", constate ce bon vivant qui met à l'honneur les producteurs locaux.

Même dans la carte des vins car

sous ces latitudes, la viticulture se développe, à la faveur du réchauffement climatique.

Initiée par la star de Noma, René Redzepi, cette redécouverte des saveurs nordiques a permis, en se concentrant sur des mets locaux éthiques, de réinventer la cuisine scandinave.

Près de 40% des touristes étrangers motivaient ainsi leur visite à Copenhague par son offre culinaire.

Claus Henriksen a passé deux années "fantastiques" dans les cuisines de Redzepi. "Il y avait une créativité, c'était aussi un endroit où on pouvait se trou-

ver et on apporte un regard particulier aux produits", dit-il.

En plus d'avoir placé le Danemark sur la carte de la haute gastronomie, Noma a attiré de jeunes chefs du monde entier qui ont choisi de poser leurs valises dans le petit pays scandinave balayé par les vents.

Adieu pommes de terre à l'eau et carré de porc baigné de sauce brunâtre, place aux mets raffinés décorés de baies nordiques et de fleurs comestibles.

"J'ai pu le voir se développer, de plus en plus de gens étaient intéressés (...) On voyageait du monde entier pour pouvoir y manger, y travailler", se souvient Louise Bannon, ancienne cheffe pâtissière à Noma et désormais boulangère dans le vent.

Lors de ses années dans la Mecque de la gastronomie, elle a développé une appétence pour la boulange.

Après des mois de voyages et de formation, elle est revenue au Danemark et fait son pain exclusivement avec de la farine fraîche de moulins des alentours, dont le sien. Ses clients, beaucoup de propriétaires de maison de vacances à la pointe d'une presqu'île sauvage, savent eux aussi faire la différence.

"Ici, les gens apprécient énormément la qualité, ils en connaissent le goût (...) et sont prêts à payer pour ça", note-t-elle.

Recettes

Glace à la fraise



Ingrédients :

400 g de fraises
125 g de sucre
20 cl de crème fraîche

Préparation :

1- Les mettre dans un grand saladier avec la crème fraîche et le sucre. Mixer le tout.
2- Mettre le liquide dans une sucette ou un ravier au congélateur pendant 24 heures.

Déclarée morte, elle se réveille en pleine veillée funèbre

Stupeur autour d'un cercueil en Equateur: des proches qui veillaient depuis cinq heures une femme âgée déclarée morte l'ont entendue soudainement respirer, a raconté dimanche le fils de celle que les médias locaux qualifient de "résuscitée".

Une vidéo publiée sur Twitter montre Bella Montoya, 76 ans, à l'intérieur d'un cercueil ouvert et respirant bruyamment, entourée de deux hommes qui lui viennent en aide.

Avec sa "main gauche elle frappait les parois et sa main tremblait", a déclaré son fils, Gilbert Balberan, dans une autre vidéo diffusée par les médias locaux.

La presse locale s'est fait l'écho de cette histoire, parlant d'une "résurrection".

"Ma maman est sous oxygène. Son coeur est stable. Le médecin lui a pincé la main et elle a réagi", a ajouté M. Balberan dans des propos rapportés par le journal El Universo.

Le décès de Mme Montoya avait été constaté vendredi dans un hôpital public de la ville côtière de Babahoyo, dans le Sud-Ouest du pays.

Selon le ministère de la Santé, Mme Montoya avait été hospitalisée pour un accident vasculaire cérébral présumé et "a subi un arrêt cardio-respiratoire sans réagir aux manœuvres de réanimation, à la suite de quoi le médecin de garde a confirmé son décès".

Un comité technique a été chargé d'"analyser ce cas en profon-

deur" et d'établir "un audit médical afin de déterminer les responsabilités" du constat de décès erroné, a ajouté le ministère dans un communiqué. "Je me remets peu à peu de ce qui s'est passé. Maintenant, tout ce que je demande, c'est que la santé de ma mère s'améliore. Je veux qu'elle soit vivante et à mes côtés", a soupiré M. Balberan.

